

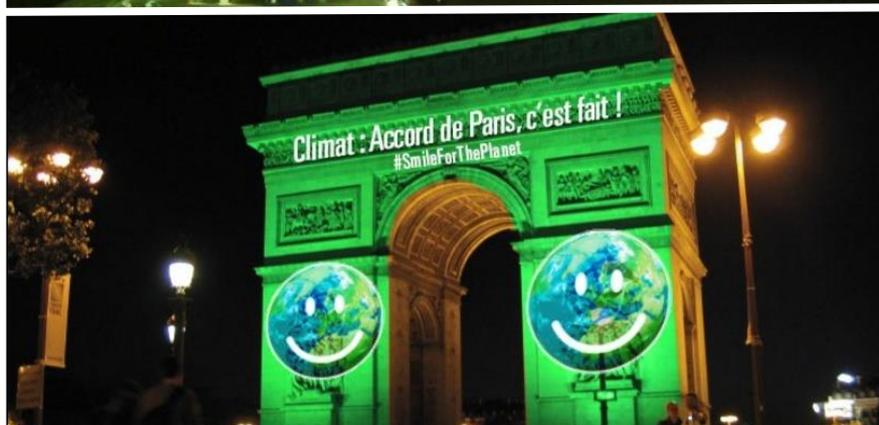
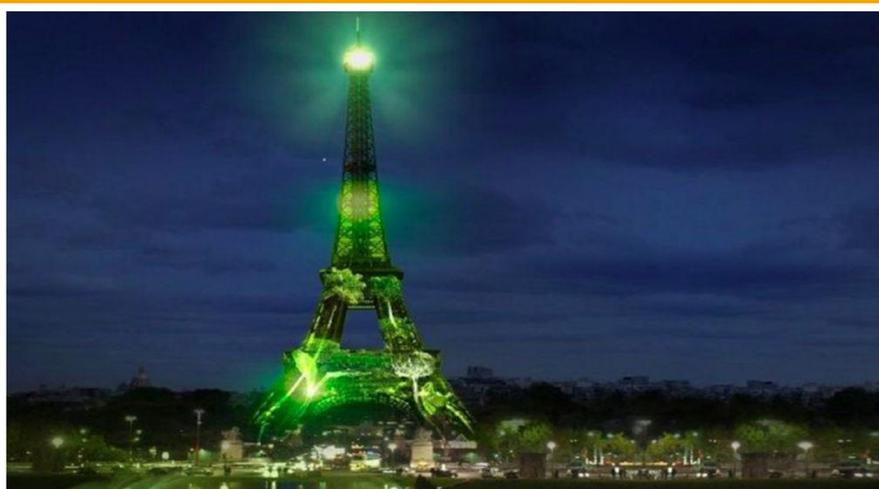


2016

BLEU
CLIMAT ÉNERGIE

Annexé au
BP 2017

*proposé au Conseil de Paris
décembre 2016*



AMÉNAGEMENT	4
ÉNERGIE	6
LOGEMENT	8
TERTIAIRE	12
MOBILITÉ	16
CONSOMMATION ET DÉCHETS	20
ADAPTATION	20
INDICATEURS	24



2016, LES ANOMALIES CLIMATIQUES SE POURSUIVENT

2015 et 2016 auront encore été parmi les années les plus chaudes jamais enregistrées. Ceci entraînant des conséquences locales importantes, notamment sur Paris : longue période de sécheresse en 2015, épisodes caniculaires en 2016. Et surtout une crue de la Seine exceptionnelle à double titre. Exceptionnelle par le niveau atteint de 6,10 m (3^{ème} crue la plus importante du siècle), mais également par sa rapidité et la période à laquelle elle est survenue. Rarement Paris a connu une crue de ce type au mois de juin, et d'une évolution aussi rapide dépassant en quelques jours le scénario de référence de la crue de 1910. Ces anomalies climatiques entraînent la nécessité d'une adaptation permanente de la Ville face à ces aléas pour protéger ses citoyens, c'est le cœur de la Stratégie d'adaptation parisienne.

2016, L'ACCORD DE PARIS ENTRE EN VIGUEUR

Le 12 décembre 2015, à la clôture de la COP21, 195 pays adoptaient l'Accord de Paris. Le 22 avril 2016, plus de 170 pays se retrouvaient au siège de l'ONU pour le signer. Il est à présent signé par 192 Etats. Le 5 octobre 2016, le double seuil minimal de 55 pays représentant plus de 55% des émissions mondiales ayant ratifié l'Accord était atteint. **L'Accord de Paris entré en vigueur**, 30 jours plus tard, **le 4 novembre 2016**, à la veille de l'ouverture de la COP22 à Marrakech. Il est actuellement ratifié par 113 pays représentant 79% des émissions mondiales. Cette entrée en vigueur, la plus rapide d'un traité international, est incontestablement le signal fort d'une mobilisation internationale maintenue. Reste maintenant à décliner l'Accord de Paris en actions concrètes et applicables à l'échelle des territoires.

PARIS, ET LES VILLES-MONDES, LEADERS DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



La COP22 de Marrakech a été placée sous le sceau de « l'action ». Au cours de l'année 2016, c'est la forte mobilisation de l'ensemble des acteurs non-étatiques qui s'est fait entendre. D'une part, **les gouvernements locaux** ont réaffirmé leurs engagements et leurs solutions concrètes pour réduire leur empreinte carbone, bâtir les sociétés de demain plus résilientes et inclusives lors de la Conférence Habitat III, de la COP22, du sommet mondial des élus locaux à Marrakech ou du sommet mondial du C40, réseau mondial de villes engagées pour le climat.

Tandis que d'autre part, la société civile s'invite à la table des négociations et affirme son rôle dans la lutte contre le changement climatique maintenant officiellement reconnu dans l'enceinte de la Convention Climat onusienne. Le **leadership de Paris** a été confirmé par la nomination de la Maire de Paris à la tête du C40 et sa désignation de « *diplomate verte de l'année* ».

PARIS, 10 ANS D' ACTIONS ET UNE PROJECTION À 2050

Depuis 2004, la Ville de Paris publie tous les 5 ans le bilan des émissions de son territoire. La publication des chiffres 2014 a permis de revenir sur 10 ans d'actions au service de la lutte contre le changement climatique. Au niveau du territoire parisien, il est constaté une **baisse de près de 10%** des émissions globales. Tous les grands secteurs (bâtiments, transports, déchets) sont en baisse. Les plus fortes réductions sont constatées là où la puissance publique a pu intervenir directement : -39% des émissions de CO₂ et -50% des polluants atmosphériques sur la circulation intra-muros, -13% sur les déchets, -15% sur le résidentiel...

La qualité et la diversité des actions engagées par la municipalité ont d'ailleurs été saluées par le WWF international en remettant à la Maire de Paris le prix du meilleur plan climat international. **L'accélération des actions** est en cours avec la rénovation de plus de 4 500 logements sociaux par an, la rénovation de 200 écoles, la fermeture de 3,3 km d'autoroute urbaine, l'accroissement de la végétalisation de l'espace public, l'organisation de la collecte des bio-déchets et des déchets alimentaires... Des actions dans tous les domaines dont l'alimentation durable ont permis à Paris de devenir le 1^{er} acheteur public BIO de France.

Les actions sont en marche et portent leurs fruits. Il nous faut désormais nous **projeter à 2050** pour préparer un territoire le plus sobre possible en carbone tout en étant résilient, attractif, dynamique et inclusif. C'est le défi de l'année qui s'ouvre pour doter Paris, dès la fin 2017, d'un Plan Climat Air Énergie, articulé autour d'actions concrètes d'ici à 2030 et une vision à 2050 vers une ville neutre en carbone et 100% énergie renouvelable.



Les politiques d'urbanisme à Paris

OPERATIONS D'AMÉNAGEMENT : LES LABORATOIRES DU PLAN CLIMAT

Actuellement, 10 % du territoire font l'objet d'une opération d'aménagement. Ces secteurs, régis par des règlements spécifiques, sont devenus les laboratoires du Plan Climat de Paris. Ces sites favorisent le recours aux énergies renouvelables et accueillent des immeubles « basse consommation » (50 kWh/m²/an) conformément aux objectifs du Plan Climat. L'espace est optimisé en intégrant espaces végétalisés et fonctions logistiques.

Le **Plan Local d'urbanisme** a été modifié en juillet 2016, le nouvel article 15 sur les performances énergétiques et environnementales encourage, voire impose des dispositifs d'économie d'énergie ou de production d'énergie renouvelable.

▲ PARIS RIVE GAUCHE (13^{ÈME})

Les projets « In Vivo » et « Réalimenter Masséna » ont été retenus en 2016 dans le cadre de l'appel à projets « **Réinventer Paris** ». Ils intègrent de fortes ambitions en matière d'économie d'énergie, de recours aux EnR, de végétalisation et de production agricole. Les permis de construire doivent être déposés fin 2016 - début 2017.

Livraison en février 2016 du lot Paris Habitat de 140 logements familiaux et d'un foyer jeunes travailleurs de 92 places, tous respectant le label BBC-Effinergie+. Livraison au 4^{ème} trimestre 2016 du programme de 87 logements sociaux ICF La Sablière et livraison en octobre du programme de bureaux de 8 900 m². Dépôt au 4^{ème} trimestre 2016 des permis de construire du lot d'ICF NOVEDIS, du lot de Linkcity et RIVP (184 logements), et du lot de Paris Habitat (100 logements et une école de 8 classes).

Deux sites de Bruneseau B1B4 (Paris Habitat, logements étudiants) et B1A3 (logements privés) ont été retenus à l'été 2016 dans le cadre du concours des territoires partenaires d'**ADVIBOIS**, Association pour le Développement des Immeubles à Vivre Bois.

▲ BROUSSAIS- GPRU PORTE DE VANVES (14^{ÈME})

Livraison au printemps 2016 du programme de l'îlot des Mariniers de logements libres BNP, logements sociaux RIVP ainsi qu'une crèche et un centre social. Ces programmes privés et publics ont été réalisés conformément au Plan Climat.

▲ ZAC BOUCICAUT (15^{ÈME})

Le 27 octobre 2016, à Dallas, lors de la conférence d'automne de l'Urban Land Institute (ULI, <http://uli.org/>), l'écoquartier Boucicaud, labellisé en décembre 2014, a reçu le "**Global Award for Excellence**", prix récompensant les projets urbains innovants et de haute qualité.

▲ Porte d'AUTEUIL (16^{ÈME})

Livraison en septembre 2016 du programme de Paris Habitat partie nord (177 logements sociaux et crèche) et poursuite des travaux du programme de 177 logements non aidés Cogedim (partie sud de l'opération).

▲ PARIS NORD-EST (18^{ÈME}-19^{ÈME})

Gaston Tessier 19^{ÈME}

Au 4^{ème} trimestre 2016, livraison du programme Gaston Tessier de logements étudiants de 280 logements et du programme de foyer de jeunes travailleurs de 11 chambres.

Triangle Evangile 19^{ÈME}

Annonce du lauréat de « Réinventer Paris » sur le site Triangle Evangile, 34 300 m² dont 14 150 m² de logements sociaux, intermédiaires, étudiants, jeunes actifs et libres, 7 350 m² de bureaux, un hôtel, une auberge de jeunesse, des équipements sportifs, une base logistique et des commerces et services divers. L'ambition de ce **quartier zéro Carbone** porte sur les besoins en énergie, l'empreinte carbone de la construction, et la fourniture d'énergie 100% renouvelable. L'objectif final est de diviser par 4 les émissions de GES du quartier d'ici 2050.

▲ Porte de VINCENNES (20^{ÈME})

Fin 2015 la SEMAPA est désignée comme aménageur de cette nouvelle ZAC. En parallèle, les travaux de réhabilitation des 647 logements RIVP rue Changarnier, avenue Lamoricière, avenue Courteline et rue Fernand Foureau ont débuté afin de diminuer d'au moins 30% leur consommation énergétique.

La production et la distribution d'énergie

CHIFFRES CLÉS 2015

Taux d'EnR²
électrique

18,7%

Taux d'EnR² CPCU

50%

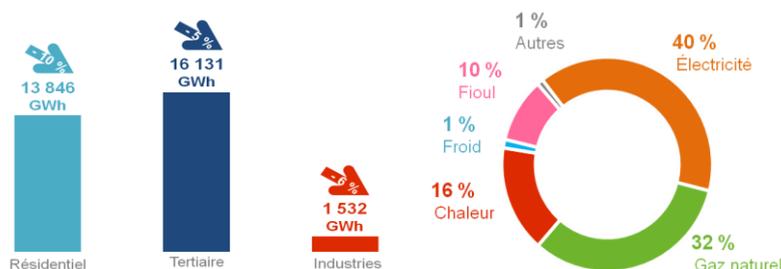
▲ Ecoquartiers

Les écoquartiers ZAC Boucicaut (15^{ÈME}), Claude Bernard (19^{ÈME}) et le Secteur Fréquel-Fontarabie (20^{ÈME}), ont fait l'objet d'une évaluation sur l'énergie, l'eau et les déchets dans le cadre d'une initiative du Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité (MLTER), avec le CSTB et le CEREMA. Les résultats sont encourageants sur les efforts fournis sur ces 3 opérations mais témoignent de la nécessité de mieux organiser la gestion des écoquartiers après livraison. Pour la prochaine session 2016, la Ville a présenté l'opération Clichy Batignolles (17^{ÈME}).



BILAN ÉNERGÉTIQUE Edition 2014

La Ville de Paris a publié en 2015 la mise à jour de son bilan énergétique et de son bilan des émissions de gaz à effet de serre. La consommation énergétique du bâti parisien s'élève à **31 500 GWh** d'énergie finale fin 2014. Elle est en baisse de **7%** par rapport à 2004. Contrairement au reste de la France, Paris présente une répartition quasiment identique entre logements et activités économiques, alors que les industries sont très peu présentes sur la capitale. Le secteur du logement a connu en 10 ans une baisse de près de 10% alors que la diminution sur le secteur tertiaire n'a été que de 5%, et 6% sur les industries et utilités. Il est à noter que sur les 415 GWh/an de gain énergétique sur le secteur résidentiel entre 2009 et 2014, **59 GWh** sont issus de la rénovation énergétique du parc social avec plus de 7 500 logements sociaux en 5 ans.



Répartition des consommations d'énergie à Paris en 2014

INNOVATION

▲ ACTIONS INNOVATRICES URBAINES

Récompensé par le prix "**Green Building & City Solutions awards**", le quartier Clichy Batignolles a également été retenu dans l'appel à projets européen « Actions Innovatrices Urbaines » du FEDER. Grâce à cette sélection, le projet smart-grid **CoResponsibility in District Energy Efficiency & Sustainability** (CoRDEES) va obtenir un co-financement de l'Union européenne d'un montant de 4,3 M€. Ce premier projet smart-grid parisien de grande ampleur permettra de piloter en temps réel des données énergétiques et de tester une nouvelle forme de gouvernance.

▲ CHAPELLE INTERNATIONAL

Opération conduite par la SNEF/ EFA aménageur et Sogaris opérateur de la base fret. Dans le cadre de l'AMI de la Région « **100 quartiers innovants et écologiques** » un dossier de candidature sur le quartier « Chappelle International » a été constitué pour le projet de système de chauffage des serres en couverture de la base fret par un data center.

▲ PROGRAMME H2020 URBAN LEARNING

Paris participe, aux côtés des villes de Vienne, Berlin, Stockholm, Amsterdam/Zaanstad, Varsovie et Zagreb, à ce projet visant à améliorer la capacité des autorités publiques à planifier et à mettre en œuvre des politiques et des mesures en faveur de l'énergie durable. Après 18 mois de travaux, les premiers résultats à mi-parcours ont permis d'identifier les leviers d'actions de la Ville pour renforcer la prise en compte de l'énergie tout au long du projet urbain en améliorant la gouvernance et en s'appuyant sur des outils de suivi comme le label Ecoquartier.



LES RÉSEAUX

CHIFFRES CLÉS 2015

Consommation d'électricité

13 463 GWh

Consommation de gaz

9 300 GWh

Consommation de chaleur

4 082 GWh

Consommation de froid

420 GWh

A Paris, **90%** de l'énergie consommée est issue des réseaux (électricité, gaz, chaleur et froid). En 2015, la consommation d'énergie des réseaux s'élève à **27 265 GWh** à climat réel soit une hausse de 4% par rapport à 2014.

Le tableau suivant reprend les **chiffres d'affaires** et **d'investissements** réalisés sur les quatre réseaux de distribution d'énergie parisiens, électricité, gaz, chaleur et froid :

Réseau	CA 2015 (M€)	Investissement (M€)
Electricité	503	69
Gaz	125	57
Chaleur	324	49
Froid	77	17,59

Investissements et chiffres d'affaire des concessions d'énergie - 2015

▲ FOCUS RÉSEAU DE CHALEUR

Co-combustion Saint-Ouen

Le projet de co-combustion biomasse-charbon à Saint-Ouen consiste à convertir 10% du mix énergétique du charbon à la biomasse, afin de diminuer les émissions de 250 000 tCO₂ par an et réduire de 25 à 40% les émissions des polluants locaux (- 50% de dioxyde de soufre, - 25% d'oxydes d'azote, - 40% de poussières). La mise en service de cette nouvelle installation permet, depuis le 1^{er} janvier 2016, de passer la barre des **50% d'ENR²** dans le mix énergétique de la CPCU.

Suppression des centrales fioul

La conversion des cinq centrales fioul au gaz ou au biocombustible liquide réalisée en 2015 permet de réduire les émissions de CO₂ de 50 000 tonnes par an et de diminuer les émissions d'oxydes d'azote (- 85%), de dioxyde de soufre (- 98%) et de poussières (- 90%). A ce jour, seules deux chaudières, une à Vaugirard et une au Kremlin-Bicêtre, restent à convertir au gaz et deux chaudières à Grenelle devraient être converties au biocombustible d'ici la saison de chauffe 2016/2017.

▲ FOCUS RESÉAU DE FROID

Mise en œuvre du *free-cooling*

Le *free-cooling* permet de profiter de la très basse température de l'eau de Seine. En 2015, les températures de la Seine, en début d'année, ont permis de passer en mode *free-cooling* dans la centrale de Bercy pour une production 2015 de 983 MWh durant 15 jours.

Avenant n°6 au contrat de concession

L'avenant n°6, signé le 21 décembre 2015, a pour effet d'étendre le périmètre de la concession et de réviser la police d'abonnement au profit d'une offre plus favorable aux petites puissances.





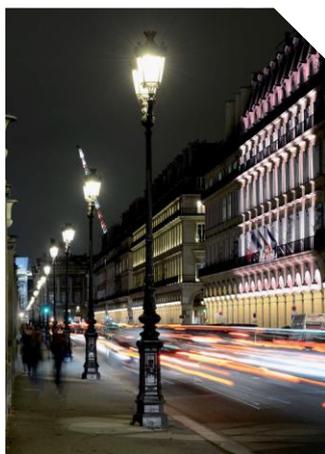
▲ FOCUS ÉCLAIRAGE PUBLIC

En 2015, la consommation d'énergie de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore est de **112 GWh** soit une baisse de 8,9% en un an. La facture énergétique globale pour 2015 s'élève à **15,05 M€** soit presque 700 000€ de moins qu'en 2014.

En 2016, l'éclairage public de Paris comprend 175 000 points lumineux d'éclairage, 63 000 candélabres, 30 000 consoles d'éclairage, 21 000 supports de signalisation lumineuse tricolore et 313 sites d'illuminations.

Les économies d'énergie, basées notamment sur le remplacement progressif des ampoules énergivores et des luminaires obsolètes, ont atteint **25%** en juillet 2015 par rapport à 2004, soit **38 GWh**, l'équivalent de la consommation annuelle en éclairage public d'une ville de 500 000 habitants. Elles résultent de la mise en œuvre du Marché de performance énergétique (MPE) engagé par la Ville de Paris depuis 2011.

Déploiement des LED et expérimentation du smart lighting



La tenue à Paris de la COP 21 en décembre dernier a été l'occasion pour la Ville et pour EVESA de présenter une opération « Plan Climat » sur le mobilier d'éclairage historique de la rue de Rivoli et de ses rues adjacentes. Ce « démonstrateur de solution pour le climat et la transition énergétique sur l'espace public parisien » s'est traduit par l'adaptation en LED blanc doré de 640 lanternes. Les sources existantes de 120W ont fait place à la technologie LED moins consommatrice en énergie (19W).

Ce projet innovant a permis au total un gain énergétique de **84%**, soit 274 MWh, mais aussi 26 t.eqCO₂. Surtout, il a amélioré la qualité de l'éclairage de la rue avec une meilleure répartition du flux lumineux qui a renforcé l'uniformité sur la chaussée et les trottoirs, et par conséquent la sécurité des usagers.

Expérimentation d'éclairage dans le square René Le Gall (13^{ÈME}) :

Cette opération pilotée par la DEVE, en partenariat avec la DVD, a pour objectif de répondre aux exigences environnementales en expérimentant des éclairages nocturnes respectueux de la biodiversité. Cette démarche vise à la fois à mettre en œuvre l'objectif :

- du **Plan Climat Énergie** : réduction de 30% des consommations d'énergie d'ici 2020
- du **Plan Biodiversité** : respect de la faune et de la flore



Au cœur du Square René Le Gall, situé dans une zone expérimentale pour l'éclairage de l'espace public, l'éclairage est davantage concentré sur les allées dans le but de diminuer la pollution lumineuse. Des LED, plus économes et plus résistantes au vandalisme, remplacent les anciens luminaires. En l'absence de piétons, le dispositif d'éclairage est en mode veille, par télédétection. Il utilise seulement 10% de la puissance disponible. Cette expérimentation sur un site représentatif des différentes typologies d'aménagements des jardins parisiens va contribuer à établir une doctrine d'éclairage dans les espaces verts.

Encourager la copropriété privée à s'engager vers la sobriété énergétique

Le secteur du logement constitue un levier d'action prioritaire du Plan Climat ÉNERGIE depuis son adoption en 2007. Engager la rénovation thermique du parc actuel et construire de nouveaux logements aux normes du Plan Climat doit permettre d'atteindre d'ici 2020 une baisse de 25% des émissions de gaz à effet de serre de ce secteur tout en garantissant une meilleure qualité de vie aux Parisiens par un confort thermique optimal, hiver comme été.

CARNET LOGEMENT



CHIFFRES CLÉS 2015 RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Logements privés accompagnés depuis 2008
hors OAH et OPAH Epinettes

38 191

Logements privés accompagnés depuis 2008
OPAH 2d2e OPATB 19°

1 130 8 913

OPAH 13/ PIG13 Copropriété
Objectif
Climat (COC)

5 348 22 800

Logements privés rénovés depuis 2008
OPAH 2d2e OPATB 19°

142 1 697

OPAH 13/ PIG13 COC

2 841 4 710

Le Carnet Logement précise les actions et engagements nécessaires pour bâtir un cadre de vie durable et agréable, protéger les Parisiens, notamment les plus modestes, de l'augmentation des prix de l'énergie et lutter contre la précarité énergétique.

Le projet de mandature 2014-2020 renforce ces orientations. Il a pour objectifs de produire 10 000 logements par an à destination de toutes les catégories de la population, en premier lieu des publics modestes et des classes moyennes et de transformer en habitations **200 000 m²** de bureaux obsolètes.

En concertation avec les principaux bailleurs sociaux, la Ville de Paris a mis en place en 2014 un système de financement unifié pour les programmes de production et de rénovation de logements : les opérations qui ne peuvent atteindre, pour des raisons techniques ou patrimoniales, le niveau de performance énergétique du Plan climat énergie peuvent bénéficier de financements sous conditions d'obtenir à minima les labels les plus exigeants.

COACH COPRO : OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉNOVATION THERMIQUE

L'Agence Parisienne du Climat est le guichet unique d'information des particuliers et des professionnels sur la rénovation énergétique en copropriété. Les conseillers éco-rénovation de l'APC accompagnent les Parisiens dans la mobilisation de leur copropriété, et les aident pour candidater au programme Eco-rénovons Paris.

Au 15 octobre 2016, **1 000 copropriétés** parisiennes étaient inscrites sur la plateforme CoachCopro® soit **65 000 logements**. La grande majorité de ces copropriétés est au stade du démarrage du projet. 150 copropriétés, représentant 15 000 logements, ont renseigné le montant de l'audit (montant total 1,5 million €) et 52 copropriétés, soit 5 400 logements, ont renseigné des travaux pour un montant de **22 millions €** (11,7 M€ réalisés et 10,3 M€ votés). Avec le soutien de l'Ademe nationale, la plateforme est déployée sur 22 territoires, dont en Ile-de-France : Paris, Grand Paris Seine Ouest, Est Ensemble, Essonne, Val de Marne et Saint-Quentin-en-Yvelines.

A travers le dispositif CoachCopro®, l'Agence Parisienne du Climat a également pour mission d'animer avec ses partenaires la filière professionnelle de l'éco-rénovation. Au 15 octobre 2016, **170 professionnels** sont ainsi **affiliés** au dispositif CoachCopro®. Enfin, dans le cadre du programme Eco-Rénovons Paris, l'APC assurera l'observatoire des coûts de travaux et la valorisation des projets de rénovation.



LES OPÉRATIONS PROGRAMMÉES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

▲ Le PIG 13 : programme d'intérêt général pour la rénovation énergétique des immeubles du 13^{ÈME}

Mis en place en janvier 2015 pour 2 ans, le PIG fait suite à l'OPATB 13, qui s'est déroulé entre 2009 et 2014, afin de poursuivre l'accompagnement de 23 copropriétés au potentiel technique intéressant dont le programme de travaux n'avait pas été finalisé dans les délais. Fin 2015, sur 35 projets (2841 logements), **22 immeubles (1 697 logements)** ont terminé leurs travaux et 896 logements sont en cours de rénovation.

▲ OPAH 2D2E RÉPUBLIQUE

Lancée fin 2012, l'opération pilote sur le développement durable (2D) et les économies d'énergie (2E) du bâti ancien autour du quartier de la place de la République s'est terminée en septembre 2016. **63 copropriétés** ont été sélectionnées via 2 appels à candidatures et ont bénéficié d'un diagnostic gratuit, préalable à un accompagnement de leurs travaux : 49 bâtiments ont bénéficié d'un diagnostic global et 14 de diagnostics environnementaux. A l'issue du diagnostic, **47 immeubles** ont été accompagnés gratuitement dans leurs opérations de travaux. Les contraintes techniques liées au bâti ancien et les profils des copropriétaires ont limité le recours aux aides de l'ANAH : 19 033 € ont été engagés en 2015 pour 2 demandes de financement. Cependant, en mars 2016, 22 projets de maîtrise d'œuvre (350 logements) et 3 programmes de travaux (142 logements), avaient été votés.

▲ OPATB 19^{ÈME}

Début 2014, l'OPATB 19^{ÈME} a été lancée pour une durée de 6 ans. L'opération concerne potentiellement **55 000 logements**. Deux appels à candidatures ont été lancés, permettant de retenir un total de **117 immeubles**, représentant près de **9000 logements**, qui pourront bénéficier de l'accompagnement de l'opérateur dans leurs démarches de rénovation énergétique. En septembre 2016, 31 immeubles étaient en phase travaux.



LE « PLAN 1 000 IMMEUBLES / ÉCO-RENOVONS PARIS »

Lancé en 2016 le Plan 1000 immeubles (2016-2020) vise l'accompagnement de 1 000 immeubles dans leurs projets de rénovation énergétique dont 50% se combinant avec de la végétalisation et dont une centaine d'immeubles étudieront un projet de surélévation. L'objectif est que près de 300 copropriétés engagent des travaux avant la fin de la mandature, phase pour laquelle ils pourront bénéficier de subventions en fonction de la performance énergétique de leur projet et en prenant en compte des critères sociaux. Fin novembre 2016, **132 copropriétés** (264 bâtiments d'habitation et **8 486 logements**) étaient lauréates. 178 dossiers de candidatures déposés dans le cadre de l'appel à candidatures 2016, sont en cours de finalisation..

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

▲ FOND SOLIDARITE LOGEMENT ÉNERGIE (FSLE)

En 2015, **16 323 ménages** ont été aidés par le biais du FSLE (aide préventive et aide curative), pour un montant total de **3,29 M€**. Le volet préventif a permis de prévenir les difficultés de paiement des dépenses d'énergie de **9 089 ménages** pour un budget de 2,01 M€.

▲ PARIS ÉNERGIE FAMILLE (PEF)

En 2015, **34 380 familles** ont bénéficié de l'aide du PEF leur permettant d'alléger leurs factures d'énergies (gaz, électricité). Le montant de cette prestation du département était de **7,7 M€**.

Encadrer la construction et la rénovation du parc social à Paris

CHIFFRES CLÉS 2015

Logements sociaux neufs financés

Création

1 324

Prévision 2016 **3 092**
Soit **16 741** depuis 2008

Acquisition-Rénovation

1 244

Prévision 2016 **1 360**
Soit **9 780** depuis 2008

Logements sociaux rénovés financés

en équivalent rénovation globale

4 492

Prévision 2016 **4 500**
Soit **32 616** depuis 2008

LOGEMENTS SOCIAUX

Le Plan Climat Énergie de Paris fixe des objectifs ambitieux pour les logements sociaux :

- Les nouvelles constructions de logements doivent respecter une consommation de **50 kWh_{ep}/m²/an**, en phase avec le label BBC-Effinergie+ ;
- Pour les réhabilitations de logements, l'objectif est de se rapprocher de **80 kWh_{ep}/m²/an** défini par le label BBC-Effinergie rénovation.

Parallèlement, Paris se donne pour objectif d'accompagner les bailleurs sociaux dans la rénovation énergétique afin d'atteindre une réduction des consommations énergétiques de ce parc de **30% d'ici 2020** par rapport à l'année de référence 2004. À cet effet, la Ville a défini en partenariat avec les bailleurs sociaux les modalités de ses subventions pour favoriser la réalisation de travaux de rénovation énergétique dans leur parc bâti.

Pour être durable, la rénovation énergétique du patrimoine des bailleurs sociaux doit allier une exigence de performance énergétique et l'assurance d'un niveau de charges supportables par les locataires du parc social. Aussi les choix techniques doivent être réalisés dans l'optique d'atteindre un optimum entre l'investissement réalisé, le niveau de performance atteint et les niveaux de charges induits après travaux.

▲ Réhabilitation énergétique de 13 logements 5 impasse des Chevaliers 20^{ÈME}

L'ensemble immobilier construit en 1981 est composé d'un bâtiment unique. Le projet d'Habitat Social Français comprenait l'amélioration énergétique et la rénovation et requalification des parties communes et du hall. Le projet de réhabilitation a fait l'objet de deux réunions d'information et de concertation avec les locataires.

Les travaux à caractère énergétique comprenaient entre autres le remplacement des menuiseries, l'isolation des façades par l'extérieur, le renforcement de l'isolation de la toiture terrasse entièrement végétalisées à cette occasion, le remplacement des chaudières par des appareils à condensation avec système de conduits 3CE et mise en place de radiateurs à chaleur douce. Un indicateur de consommation permet aux locataires de suivre leur consommation des différents usages en temps réel. De plus, un livret des « Gestes Verts » rappelant les bonnes pratiques et les bons comportements a été distribué à chaque locataire.

Première opération d'HSF certifiée Patrimoine Habitat Rénovation énergétique, elle a obtenu le label BBC Effinergie Rénovation. La consommation énergétique réglementaire avant travaux s'établissait à 227 kWh_{ep}/m²/an (étiquette E). Après travaux, elle atteint **67 kWh_{ep}/m²/an (étiquette B)**. Les émissions de gaz à effet de serre s'établissaient à 49 kg_{Eq}.CO₂/m²/an. Après travaux, elles atteignent **16 kg_{Eq}.CO₂/m²/an.**)





▲ Construction de 105 logements familiaux au 11,13 et 19,21 rue des Mariniers 14^{ÈME}

Situé au cœur du site de l'hôpital Broussais, le programme de la RIVP se compose d'une crèche, d'un centre social et de logements sociaux. Le bâtiment de 105 logements sociaux, dont 10 Unités de Logement Spécialisé propose quasi-systématiquement des espaces extérieurs privés, comme des loggias ou des jardins d'hiver. Dans le cadre de la démarche développement durable de la RIVP, cette opération est certifiée Habitat et Environnement par Cerqual avec le label BBC Effinergie dans le cadre du Plan Climat de la ville de Paris. Les consommations énergétiques visées sont de **48 kWh_{ep}/m²/an** avec des émissions de gaz à effet de serre de **14 kg_{eq}CO₂/m²/an**. Par ailleurs, une installation solaire de **78 m²** permet de préchauffer l'eau chaude sanitaire du programme.



▲ Construction d'une résidence étudiante de 27 logements - 52 rue des Cascades 20^{ÈME}

Projet porté par l'architecte Renaud Babin qui se développe sur une petite parcelle (299m²) très étroite (10m). Compte tenu des contraintes du site, la filière sèche a été privilégiée. Le bâtiment préfabriqué est entièrement conçu en bois : structure porteuse, façades, coursives et escalier collectif. L'opération est certifiée par Cerqual (Habitat et environnement profil A, option performance, label BBC Effinergie). Elle a obtenu le 1er Prix National et 2ème Prix Régional de la construction bois 2016 dans la catégorie : logements collectifs & groupés. Elle atteint les performances fixées par le Plan Climat Énergie de Paris de **50kWh_{ep}/m² SHON/an**.



▲ Réhabilitation de 180 logements - 32-38 rue Émeriau 15^{ÈME}

Opération de Paris Habitat dans une résidence des années 70 de 180 logements : réhabilitation Plan Climat Énergie, réhabilitation des logements et restructuration des accès à l'immeuble. Les travaux d'économie d'énergie ont porté sur l'isolation thermique des façades et de la toiture, le remplacement des menuiseries, la rénovation de la chaufferie et des réseaux de distribution du bâtiment. La consommation énergétique réglementaire avant travaux s'établissait à 236 kWh_{ep}/m²/an (étiquette E). Après travaux, elle atteint **103 kWh_{ep}/m²/an (étiquette C)**. Les émissions de gaz à effet de serre s'établissaient à 42 kg_{eq}.CO₂/m²/an. Après travaux, elles atteignent **18 kg_{eq}CO₂/m²/an**.



▲ Réhabilitation de 92 logements - 78 rue des Amandiers 20^{ÈME}

Opération de réhabilitation d'un immeuble de 8 étages comprenant 92 logements, bâti en 1966 par l'architecte Jean Dumont. Elle visait la performance énergétique, la création de trois studios, la rénovation des parties communes et la mise aux normes techniques et sécurité. L'agence Virtuel a fait le choix d'un isolant recouvert par un enduit en façade ouest, est et en pignon nord, et par des panneaux type Trespa en pignon sud et partiellement en façade est. Après travaux, la performance énergétique du bâtiment progresse de la classe D à la classe B, pour atteindre un niveau de **58 kWh_{ep}/m².an** et respecter ainsi le Plan climat Énergie de la Ville de Paris.



La mobilisation du Tertiaire

Assurer la transition énergétique du territoire parisien constitue un engagement majeur pour la collectivité, qui ne pourra être atteint sans la mobilisation des acteurs économiques. Le secteur tertiaire représente un gisement potentiel d'économies d'énergie encore peu exploité. C'est pourquoi la Ville de Paris a souhaité, au travers de l'actualisation de son Plan Climat, apporter un soutien tout particulier à ce secteur pour garantir un équilibre entre attractivité économique et touristique d'une part, et maîtrise de l'empreinte carbone des activités économiques d'autre part.

CHARTRE PARIS ACTION CLIMAT



Un an après l'Accord de Paris et à l'issue de la COP22, la mobilisation des acteurs parisiens pour le climat ne s'essouffle pas. Pour la quatrième année consécutive, la Ville de Paris a organisé la cérémonie de signature de la charte Paris Action Climat, par laquelle les entreprises parisiennes s'engagent aux côtés de la Ville dans la maîtrise de leur empreinte carbone.

Les signataires des deux premières éditions ont également été mis à l'honneur, ces derniers ayant pris de nouveaux engagements. Ce sont ainsi **39 acteurs du territoire parisien** qui se sont engagés pour réduire leur impact écologique.



▲ PLATEFORME PARIS ACTION CLIMAT

En retour de leurs engagements au Plan Climat Energie, la Ville s'engage à valoriser les signataires et à les mettre en relation afin de leur permettre d'échanger sur leurs méthodes. Après 3 ans d'existence et plus de 100 000 visiteurs, le site fait peau neuve. Une toute nouvelle interface plus conviviale et intuitive est en développement pour un lancement d'ici fin 2016.



LE TOURISME DURABLE, UNE OFFRE ÉLARGIE



▲ HÉBERGEMENT DURABLE

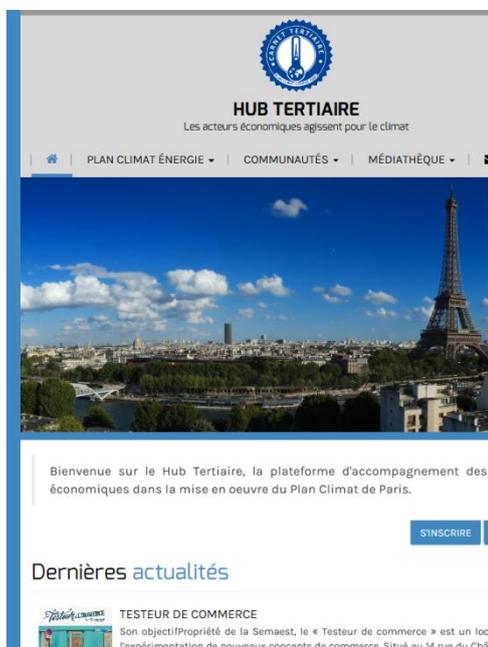
L'Office de Tourisme et des Congrès de Paris a lancé en juin 2012, avec la Mairie de Paris, le «Programme pour un hébergement durable à Paris». Entièrement gratuit, ce programme se compose de quatre étapes : autodiagnostic, audit, accompagnement, signature de la Charte pour un hébergement durable. Aujourd'hui, **463 hôtels** représentant toute la gamme de l'hôtellerie parisienne sont signataires de cette charte.

PARIS COMMERCE ÉNERGIE



En 2015, la Ville de Paris a lancé le site Paris Commerce ÉNERGIE (paris-commerce-ÉNERGIE.paris.fr). Cette plateforme internet fournit aux commerces de proximité des conseils précis pour mieux maîtriser leurs consommations énergétiques et diminuer leurs factures. En décembre 2016, la Ville a été récompensée par un prix **Territoria d'or** pour cette initiative unique de mobilisation et d'accompagnement des commerçants.

HUB TERTIAIRE



La Ville de Paris et l'Agence Parisienne du Climat ont lancé officiellement le Hub Tertiaire en juin 2016, plateforme collaborative innovante pour engager les acteurs économiques dans la réduction de leur empreinte carbone. Unique en France, le Hub Tertiaire offre la possibilité aux professionnels :

- ▲ De se préparer aux évolutions du contexte réglementaire en termes d'efficacité énergétique ;
- ▲ De rejoindre une communauté thématique : bureaux, commerce, santé, tourisme, enseignement supérieur, culture-sport et loisirs, et innovation ;
- ▲ De trouver les documents pour s'informer sur la réduction de leur empreinte carbone ;
- ▲ D'identifier les acteurs ressources pour une meilleure coordination des initiatives sur le territoire
- ▲ D'identifier et de fédérer un réseau d'acteurs économiques et institutionnels ;
- ▲ De partager leurs bonnes pratiques.

CHARTRE DES ÉCO-ÉVÈNEMENTS

Paris a instauré début 2016 la Charte pour des événements écoresponsables à Paris. Son but est d'inciter les concepteurs et organisateurs d'événements à développer les pratiques les plus respectueuses du public et de son environnement. La Charte et les outils mis en place (boîte à outils et questionnaire-bilan) sont remis à chaque organisateur lorsqu'il dépose une demande d'occupation de l'espace public et sont disponibles sur le site Paris.fr pour que ces derniers tendent, vers des pratiques plus écoresponsables et exemplaires.

Patrimoine de la collectivité



CHIFFRES CLÉS 2015

Emissions de GES
l'Administration
262 000 t_{eq}CO₂

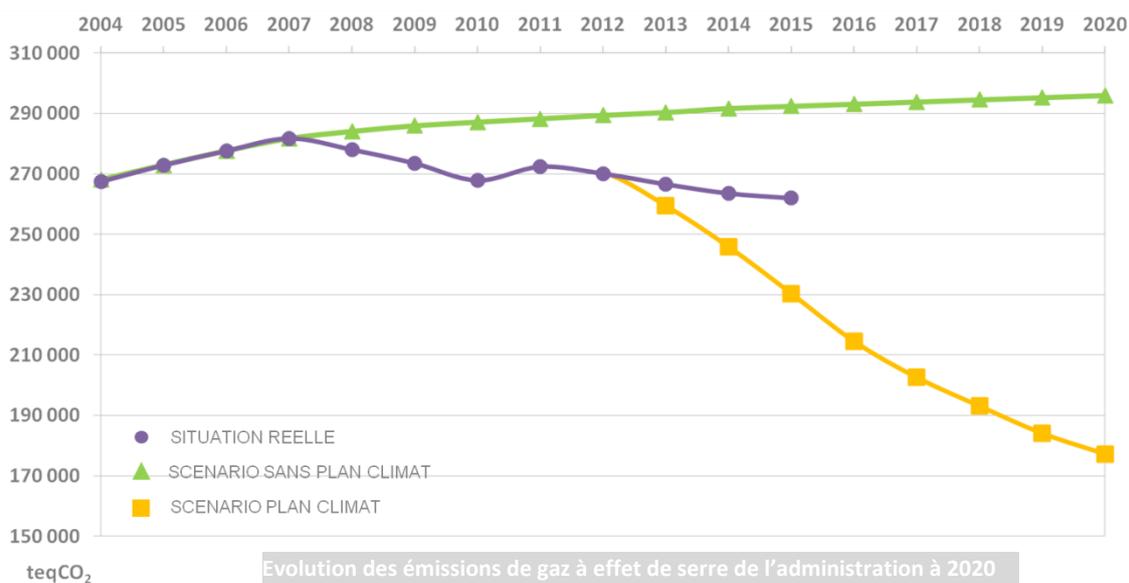
Consommation
énergétique
655 GWh

Facture énergétique
55,29 M€

Part d'EnR² dans la
consommation
20,9%

CARNET DE L'ADMINISTRATION

En actualisant en 2012 le Plan Climat, la Ville de Paris a adopté un carnet opérationnel consacré à l'administration. Il présente le chemin sur lequel tend la municipalité parisienne pour atteindre ses objectifs à l'horizon 2020.



Sur le graphique, la situation actuelle ne peut être strictement comparée au scénario théorique Plan Climat qui n'intègre pas l'accroissement de l'offre de service aux parisiens notamment en 2014 ou de nombreux équipements ont été livrés.

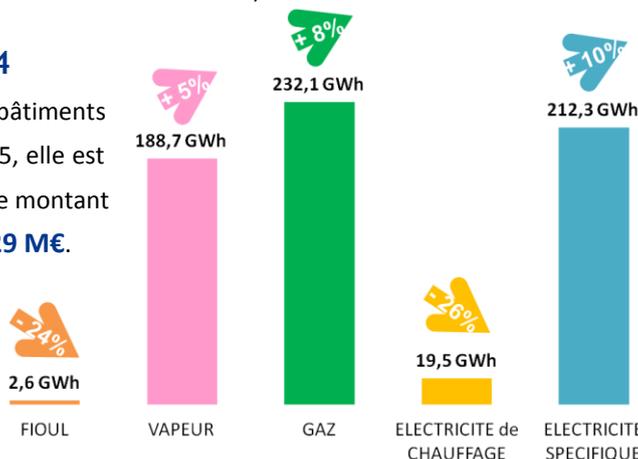
BILAN DE GAZ À EFFET DE SERRE

Les émissions de gaz à effet de serre de l'Administration s'élèvent à **262 000 t_{eq}CO₂** en 2015. La mise à jour du bilan est désormais annuelle sur 80% des postes (hors déplacements domicile-travail, livraisons des fournitures et amortissement immobilier).

FACTURE ÉNERGÉTIQUE 2014

La consommation énergétique des bâtiments municipaux s'élève à **655 GWh** en 2015, elle est en hausse de 6 % entre 2014 et 2015. Le montant de la facture énergétique s'élève à **55,29 M€**.

La part des énergies renouvelables dans la consommation est stable entre 2014 et 2015 et s'élève à **20,9%**.



Consommation énergétique des bâtiments municipaux 2014-2015



▲ ÉQUIPEMENTS PUBLICS : UNE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EXEMPLAIRE

2015 et 2016 sont des années de livraison de plusieurs opérations « Plan Climat », à titre d'exemple :



Livré en juin 2016, le centre sportif Suchet se compose d'un gymnase, de deux salles de sport et d'une aire d'escalade. Il répond aux objectifs du plan climat ainsi qu'aux exigences de la Charte Bois. Le bois, plus sobre en énergie et en carbone, offre un véritable confort visuel et acoustique.

▲ CONSTRUCTION BOIS

La construction bois par son faible impact en gaz à effet de serre est un levier du Plan Climat. En novembre 2015, la Ville de Paris a signé la Charte Bois Construction Publique exemplaire. En 2015, la Ville de Paris a remporté le 1^{er} prix 2015 «Transformation de l'existant» pour le groupe scolaire Françoise d'Orléac de la rue Binet - 18^e et une mention spéciale dans la même catégorie pour le groupe scolaire et centre multimédia de Reuilly - 12^{ème}.



▲ PLAN « NAGER À PARIS »



Le Plan "Nager à Paris" adopté en 2015 propose d'ici 2020 un effort d'investissement amplifié : **150,5 M€** dont 56,66 M€ au titre de la réalisation de nouvelles piscines et bassins urbains. Il vise à réduire d'au moins **20%** les consommations d'énergie et de **10%** les consommations d'eau. Tous les projets de piscines neuves et centres aquatiques bénéficieront du référentiel national HQE. 6 piscines feront l'objet d'une rénovation lourde avec des objectifs de réduction de 20 à 30 % de consommations d'énergie. Un Contrat de performance énergétique (CPE) pour rénovation thermique de 10 piscines est à l'étude. Les travaux pourraient intervenir entre fin 2018 et fin 2020.

▲ RÉNOVATION DES ÉCOLES



Les résultats du premier Contrat de performance énergétique (CPE) des écoles sont encourageants avec une réduction de **36,4%** pour la consommation d'énergie et **39,2%** pour les émissions de gaz à effet de serre en 2015. La Ville a décidé de mettre en place un deuxième CPE à partir de 2016 pour **140** écoles. 31 écoles ont été traitées durant l'été 2016 et les travaux vont se poursuivre jusqu'en 2018.

▲ SUPERVISION ÉNERGÉTIQUE



Prévue sur près de 2 000 équipements publics, la supervision énergétique des bâtiments doit permettre de renforcer le suivi des consommations énergétiques réalisé aujourd'hui grâce aux données de facturation et d'optimiser la maintenance des installations notamment de réduire les délais d'intervention ou de détection de dysfonctionnement. Ce projet de supervision, subventionné à 80% dans le cadre du Programme Investissements d'Avenir, est associé à un plan de rénovation de 300 chaufferies entre 2016 et 2020, permettra un gain annuel de **50 GWh** à l'horizon 2020, soit une réduction de près de 10% de la consommation annuelle moyenne des bâtiments publics.



Mobilité

Les transports de personnes et de marchandises sont le premier secteur d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. Les objectifs ambitieux du Plan Climat ÉNERGIE en matière de transport impliquent de définir une nouvelle mobilité pour la capitale : réduction de la place de la voiture et des émissions polluantes, augmentation et amélioration des transports en commun, développement des modes actifs de déplacement, engagement pour une logistique urbaine durable. L'ensemble de ces actions permet dans le même temps de diminuer l'empreinte carbone de Paris et d'améliorer la qualité de l'air que respirent les Parisiens.

CHIFFRES CLÉS 2015

Nombre de jours où l'indice CITEAIR de Paris fut « bon » ou « très bon »

243

Linéaire cyclable

Total **742 km**

Abonnés annuel Vélib'

295 440

Abonnés annuel Autolib'

58 126

La circulation automobile a baissé de plus de 33% entre 2001 et 2015.



JOURNÉE SANS VOITURE

Après le succès de la Journée sans voiture l'an dernier, la Ville a renouvelé l'événement le 25 septembre 2016 en élargissant le périmètre jusqu'à multiplier par cinq le secteur contrôlé dans Paris intra-muros. Cette journée vise à sensibiliser les habitants à la nécessité de modifier leur comportement vis-à-vis de la voiture et entend devenir un symbole de l'action innovante des villes pour lutter contre la pollution de l'air liée au trafic routier.

QUALITÉ DE L'AIR

Depuis 2001, les émissions d'oxydes d'azote liées à la circulation ont baissé de **31%**, néanmoins, un grand nombre de Parisiens et de Franciliens demeurent exposés à un air de mauvaise qualité.

La Maire de Paris a engagé en 2015 un **Plan de lutte contre la pollution de l'air par le trafic routier**. Un premier volet de ce plan consiste à mettre en place une zone à circulation restreinte avec des restrictions de circulation applicables aux véhicules les plus polluants. Depuis le 1er septembre 2015, les véhicules les plus lourds : poids lourds, autocars et bus antérieurs au 1er octobre 2001 ne sont plus autorisés à circuler dans Paris de 8h à 20h, y compris le week-end. Au 1^{er} juillet 2016, la zone à circulation restreinte a été élargie aux véhicules particuliers, véhicules utilitaires légers et deux-roues motorisés les plus anciens (non

classés selon la nouvelle classification Crit'Air). Le plan prévoit également un volet d'accompagnement vers des modes de mobilité plus vertueux tant pour les particuliers que pour les professionnels : aide à l'acquisition de véhicules utilitaires électriques ou GNV, prime à l'abandon d'un vieux véhicule, offre découverte Autolib' pour les jeunes conducteurs, etc.



TRANSPORTS EN COMMUN

Au travers de sa participation au STIF, qui s'élève en 2015 à **378 M€**, la Ville de Paris favorise le développement des transports en commun. Les nouveaux abris-bus ont fini d'être déployés courant 2015. Ils intègrent un meilleur service aux parisiens ainsi qu'une réduction de 30% de la consommation énergétique globale pour ces 2 000 abris.

Entre 2015 et 2016, les travaux d'extension du tramway T3 entre porte de la Chapelle et la Porte d'Asnières se sont poursuivis ainsi que les études pour la poursuite du T3 entre Porte d'Asnières et Porte Dauphine. Les premières études pour les futures lignes de Bus à Haut Niveau de Service ont été lancées en 2015 pour la rocade des gares et ligne des quais hauts le long de la Seine.



LOGISTIQUE URBAINE

▲ **Charte Logistique Urbaine Durable** : de nouveaux signataires ont rejoint la Charte de Logistique Urbaine Durable. Les groupes de travail traitant en particulier des thématiques « approvisionnement GNV », « réglementation livraison » ou encore « e-commerce » se sont réunis à plusieurs reprises.

▲ **Appel à projets « Logistique Urbaine Durable »** : la Ville de Paris et Paris&Co ont lancé en mars 2015 un appel à projets pour permettre aux entreprises d'expérimenter sur le territoire parisien des solutions innovantes en faveur d'une logistique urbaine durable. Si elles répondent aux critères, ces PME innovantes pourront aussi être financées par le Fonds Paris Innovation Amorçage, créé par la Ville de Paris et BPIFrance. 22 projets ont été sélectionnés par un jury de 3 élus parisiens, pour une expérimentation en septembre 2015.

▲ **Espaces Logistiques Urbains** : 15 Espaces Logistiques Urbains sont actuellement implantés ou en développement sur Paris. En 2015, une étude de faisabilité d'un site logistique aux Halles a été réalisée, ainsi qu'une consultation pour le renouvellement de l'exploitation du site Concorde.

AUTOLIB'

Fin 2015, la flotte de véhicules se compose de 3 698 Bluecar® répartie sur 1 002 bornes (dont 545 parisiennes et 31 dans les parcs de stationnement de la capitale) tandis que le nombre d'abonnés atteint les 58 126 fin 2015 avec près de 14 250 locations par jour. Environ 800 bornes de recharge sont désormais disponibles pour les véhicules tiers.

VÉLIB'

Depuis 2009, le nombre d'abonnés longue durée à Vélib' a augmenté de 92%. Il y a aujourd'hui plus d'abonnés longue durée à Vélib' que d'habitants dans le 15^{ÈME} arrondissement. Le nombre de trajets effectués est stable par rapport à 2014 avec 39,39 millions de trajets réalisés en 2015.

SERVICE DE VÉHICULES PARTAGÉS (SVP)

Après Vélib', Autolib', la Ville de Paris a lancé fin 2015 le service SVP, Service de véhicules partagés. 226 places de stationnement labellisées SVP, sont ainsi en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire parisien. Elles ont été attribuées dans le cadre d'un appel à projets à trois opérateurs : Communauto, Ubeeqo et Zipcar.

Citadines, berlines, monospaces et petits utilitaires sont ainsi proposés en auto-partage, en boucle sur réservation. Ces véhicules répondent au plan de lutte contre la pollution atmosphérique, en proposant à la fois des véhicules électriques et sans diesel.

BELIB'

En complément du réseau de recharge 3 kw Autolib, la Ville a mis en place une infrastructure de recharge publique délivrant une puissance accélérée (22 kw). Ce réseau, mis en service début 2016, permet une recharge rapide à des prix attractifs. Il était particulièrement attendu par les professionnels qui se sont dotés de véhicules électriques. 60 stations, comprenant au total 180 points de recharges seront déployés à Paris d'ici à la fin de l'année 2016.

FAVORISER L'UTILISATION DU VÉLO

Le Plan vélo adopté par le conseil de Paris en avril 2015 fixe l'objectif de tripler la part des déplacements à vélo d'ici 2020 ; un investissement inédit de plus de **150 millions d'euros** a été prévu, qui permettra notamment de doubler la longueur des voies cyclables de 700 à 1400 km. Plusieurs mesures sont d'ores et déjà mises en œuvre :

- Implantation de panneaux de céder le passage aux cyclistes sur 1 800 carrefours parisiens dans les 20 arrondissements,
- Création de 400 sas à vélos avec un potentiel de 7 000 sur l'ensemble de la mandature,
- Expérimentation P'tit Vélib' reconduite en 2015.

En 2015, de premières pistes cyclables du réseau secondaire ont été livrées. Le maillage principal du Réseau Express Vélo en cours d'étude sera réalisé progressivement, le long de la Seine, et sur les axes Nord Sud et Est Ouest. La Ville a également réalisé des aménagements pour faciliter le stationnement des vélos en ville. 800 000 € ont été engagés en 2015 pour multiplier les accroches vélos, ce rythme sera maintenu jusqu'en 2020. En 2017, la Ville de Paris accueillera les premières velobox, offrant une dizaine de places de stationnement vélo sécurisé sur l'espace public. Enfin, la Ville étudie un projet de vélostations de grande capacité aux abords de la gare Montparnasse et de la gare de Lyon, en complément des consignes Véligo développées aux abords des gares par le STIF en partenariat avec la SNCF et RATP.

Plan de Déplacement des Administrations Parisiennes

CHIFFRES CLÉS 2015

Emissions de GES de la flotte TAM

6 060 t_{eq}CO₂

-23% (2004-2015)

Réduction de la flotte de berlines et citadines

-45%

Véhicules électriques et hybrides dans le parc de berlines et citadines TAM

22%

Le Plan de Déplacement des Administrations Parisiennes (PDAP) est en cours d'actualisation, il prendra la suite du premier Plan 2011-2016 et ses mesures sont regroupées en 3 grands axes :

- ▲ Inventer de nouvelles organisations du travail pour mieux diminuer les déplacements des agents et accompagner les pratiques et les comportements pour mieux se déplacer
- ▲ Organiser la résilience pour mieux gérer les déplacements en cas de crise, tels les pics de pollution
- ▲ Responsabiliser l'ensemble des agents.

Les agents de la Ville de Paris ont participé à différents ateliers et enquêtes en ligne. Ils ont pu déposer également leurs propositions sur le site «*Madame la Maire, j'ai une idée*».

RATIONALISER L'USAGE DES VÉHICULES DE LA FLOTTE TAM

L'objectif de réduction de 15% de la flotte des berlines et citadines de l'administration parisienne a été atteint fin 2012, avec deux ans d'avance. L'effort poursuivi entre 2013 et 2015 a permis de réduire de **45%** les véhicules de cette catégorie depuis 2008. Depuis 2001, **3/4 des berlines ont été supprimées** et près de la moitié des citadines.

Sur l'ensemble du parc de la Ville, intégrant les poids-lourds et les deux roues motorisés, la réduction du nombre de véhicules est de **16,6% depuis 2008**. La flotte TAM est maintenant composée de 2 548 véhicules dont 518 citadines/berlines.

Le programme de rationalisation s'accompagne aussi de formations des agents à l'éco-conduite afin de diminuer la consommation de carburants. Tous les conducteurs professionnels de poids lourds et de bennes et les abonnés à l'auto-partage ont été formés.

DÉVELOPPER LE RECOURS AUX VÉHICULES ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES

En 2012, la Ville disposait de 6% de véhicules électriques et hybrides dans son parc. Fin 2015, le taux est de près de **22%** des berlines et citadines. En 2015, le nombre de berlines et utilitaires électriques et hybrides atteint maintenant 177 véhicules.

DÉDIESELISATION DU PARC MUNICIPAL

La dédieselisation du parc se poursuit afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air en ville. Fin 2012, la Ville de Paris disposait encore de 36% de citadines et berlines diesel dans son parc. **Il n'y a plus aucune motorisation diesel depuis le 1^{er} janvier 2015** dans ces catégories. La sortie du diesel a été étendue aux fourgonnettes. Ainsi depuis fin 2015 il n'y a plus de fourgonnettes diesel dans le parc municipal. La sortie du diesel sera étendue aux autres catégories de véhicules.

Pour les matériels de collecte des déchets et de propreté, la DPE n'a plus recours au diesel pour leur renouvellement. Les nouvelles bennes disposent d'une motorisation GNV : 55 bennes livrées entre 2013 et 2015 et 38 livrées en 2016. Pour les prestataires privés, l'utilisation d'engin à motorisation diesel est également proscrite dans tous les nouveaux marchés.





Fin 2015, **79% des bennes de collecte** disposaient d'une motorisation GNV ou électrique (167 bennes pour le parc de la régie).



Pour la partie propreté, la régie dispose fin 2015 de 51 laveuses au GNV et de 38 balayeuses de trottoir électriques. Enfin, la DPE a acquis en 2016, 107 nouveaux souffleurs à feuilles à motorisation électrique (178 au total dans le parc).



Du fait de l'absence d'offre alternative au diesel pour certaines catégories d'engins de collecte et de nettoyage, la DPE a mobilisé les constructeurs pour faire émerger de nouvelles solutions. Une offre alternative à motorisation GNV a émergé dans les segments des bennes « voies étroites » et « voies moyennes » et la DPE a commandé, à l'été 2016, 31 bennes pour ces deux segments dont 5 bennes à étanchéité renforcée pour le lancement de l'expérimentation de la collecte des déchets alimentaires des ménages dans les 2^{ÈME} et 12^{ÈME}, prévue en 2017.

Des offres sont également désormais disponibles pour des engins de nettoyage de trottoir à motorisation essence, électrique et hybrides. La DPE a commandé, à l'été 2016, 12 micro-balayeuses de trottoir à motorisation essence et 36 balayeuses à motorisation essence seront commandées avant la fin de l'année 2016. Des essais sont menés sur les nouveaux modèles de laveuses électriques et hybrides dans la perspective de passer des commandes avant fin 2016. Par ailleurs, 8 « aspirateurs de voirie électrique » ont également été acquis en 2016.

TÉLÉTRAVAIL

Représentant la quasi-totalité des directions de la Ville, un panel d'environ 160 agents, tous volontaires ainsi que leurs encadrants, ont participé à une expérimentation sur le télétravail qui a débuté en juin 2016. Agents et encadrants sont accompagnés par un comité scientifique constitué d'un médecin du travail, d'une psychologue clinicienne du travail et d'un sociologue spécialiste du télétravail. L'expérimentation est également l'occasion de tester le fonctionnement à distance des applications métier et d'évaluer l'impact du télétravail sur l'organisation des services. Un avis sera demandé au Comité technique central en vue de la généralisation du dispositif dans des conditions qui restent à définir au cours du 1er trimestre 2017.

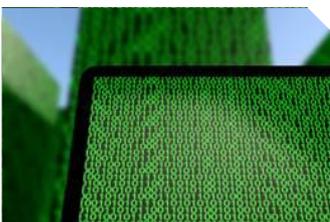
GREEN IT : INFORMATIQUE ET ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Le diagnostic de maturité Green IT réalisé en 2014 avait permis de définir des actions à mener en priorité, parmi lesquelles la gestion énergétique des postes de travail et l'optimisation des ressources serveurs.

Dans l'administration parisienne, un poste informatique sur quatre reste sous tension la nuit et près d'un sur dix durant le week-end. Désormais, tous les postes de travail ont été configurés afin d'activer une extinction automatique des ordinateurs chaque soir à 21h.

En parallèle, la Ville continue sa politique de recyclage des ordinateurs déclassés en distribuant cette année 800 postes reconfigurés aux personnels de la Ville les plus modestes et aux associations parisiennes.

S'agissant des salles serveurs ou Datacenters, la Ville procède à la virtualisation des serveurs afin de réduire la consommation énergétique (environ 1400 serveurs physiques sont virtualisés).



Promouvoir une consommation responsable

Paris génère d'importants flux d'énergie, d'eau mais aussi de biens de consommation produisant des gaz à effet de serre tout au long de leur cycle de vie. C'est pourquoi la Ville mobilise ses services, ses prestataires, ses partenaires et les usagers autour des axes suivants : la réduction et la valorisation des déchets, la gestion durable de l'eau et le développement de l'alimentation durable.

RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

CHIFFRES CLÉS 2015

Production de déchets ménagers et assimilés

1 092 508 tonnes

485 kg de déchet/habitant

Participation au SYCTOM

118,9 M€

▲ PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS (PLPD)

La Mairie de Paris a atteint l'objectif du PLPD correspondant à une réduction de 31 kg de déchets par habitant entre 2009 et 2015. En juin 2014, le Conseil de Paris a unanimement adopté un vœu engageant la Mairie de Paris dans une trajectoire « zéro déchets ».

▲ RÉEMPLOI

Les 8 recycleries soutenues par la Ville ont permis de détourner 2916 tonnes d'objets en 2015, soit 27% de plus qu'en 2014. Les 256 conteneurs de collecte du textile installés sur la voie publique ont permis de collecter 3 046 tonnes en 2015 (61% réemployés, 33% recyclés).

▲ COLLECTE DES BIODÉCHETS ET DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

En 2016, la Ville a instauré le tri et la collecte séparée des biodéchets sur les 54 marchés alimentaires découverts produisant plus de 10 tonnes de biodéchets par an. Par ailleurs, 22 cantines scolaires dans les 2^{ÈME}, 9^{ÈME} et 18^{ÈME} arrondissements l'ont expérimentée. Dès l'année prochaine, la collecte des déchets alimentaires des ménages va être expérimentée en régie dans les 2^{ÈME} et 12^{ÈME} arrondissements en vue d'étudier les modalités de sa généralisation.

▲ COMPOSTAGE

La Mairie de Paris encourage le compostage collectif sous toutes ses formes. En 2015, il y avait 351 sites de compostage domestique en pied d'immeuble (183 copropriétés, 140 écoles et 28 établissements publics), ainsi que 4 nouveaux compostages de quartier (13^{ÈME}, 14^{ÈME}, 15^{ÈME} et 16^{ÈME}). En tout, cela représente environ 200 tonnes de déchets évités.

▲ PLAN DE RELANCE DU TRI

Ce plan, financé par Eco-Emballages à hauteur de 2 millions d'euros, vise à améliorer les performances de tri autour de 2 axes : une vaste campagne de sensibilisation, et le renforcement des moyens du tri

▲ TRILIB', station modulaire de tri sur l'espace public

La Ville de Paris et Eco-Emballages expérimentent 40 stations TriLib' dans les 2e, 13e, 18e et 19e arrondissements. Cette nouvelle solution de tri sur l'espace public (plastique, verre, papier, métal, textile) doit donner les moyens à tous les Parisiens de trier pour mieux recycler.

▲ CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Initié fin 2013 sur le marché alimentaire de Joinville (19^{ÈME}), la collecte et la redistribution des invendus aux personnes dans le besoin, par des associations, a été déployée en 2016 sur de nombreux marchés parisiens. Ce gisement représenterait au total 1 180 tonnes par an.

▲ CONTRAT D'OBJECTIFS 2015-2020 ENTRE LA VILLE ET EAU DE PARIS

Ce nouveau contrat d'objectifs adopté au Conseil de Paris de février 2015 marque l'acte 2 de la remunicipalisation des services de l'eau. Le but premier est de consolider les acquis et poursuivre l'objectif d'une régie socialement avancée. Ce nouveau contrat place le développement durable comme un axe fort de la stratégie de la régie, dont le premier enjeu est la préservation de la ressource en eau.

CONSUMMATION D'EAU

CHIFFRES CLÉS 2015

Consommation d'eau potable tous usages confondus

171,5 millions de m³



Consommation Durable dans l'Administration

CHIFFRES CLÉS 2015

Volume d'alimentation durable servie dans les restaurants collectifs

32,9%

Volume d'alimentation durable servie dans les crèches

51,2%



CHIFFRES CLÉS 2015

Marchés publics contenant des clauses ou critères environnementaux

54,3%

Contre 29% en 2010

PLAN D'ALIMENTATION DURABLE

▲ UN PLAN ALIMENTATION DURABLE 2015-2020 POUR 50% D'ALIMENTATION DURABLE EN 2020

A l'horizon 2020, Paris s'est fixé un objectif ambitieux de 50 % d'alimentation durable au sein de sa restauration collective. Pour atteindre cet objectif, le Conseil de Paris a adopté le 1er juillet 2015, à l'unanimité, le « Plan alimentation durable 2015-2020 ».

Depuis 2015, un **Carnet de bonnes pratiques** (conseils sur les achats, la logistique, la prévention des déchets), un **Carnet du plat protidique**, un kit pédagogique et de communication et un film présentant la démarche ont été mis à disposition des gestionnaires de restauration collective. Une instance de rencontre entre producteurs, distributeurs, logisticiens et gestionnaires a été installée, afin de lever les obstaCLÉS à l'accès des petits producteurs locaux aux appels d'offres publics.

La Ville a adhéré à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Coop Bio Île-de-France destinée à développer un atelier de transformation des productions bio franciliennes et à ainsi permettre la structuration de filières agro-alimentaires durables locales complètes.

▲ FOCUS SUR LE CARNET DU PLAT PROTIDIQUE DURABLE

De nombreux engagements de la municipalité portent sur le plat principal. Afin d'accompagner les gestionnaires de restauration collective dans la mise en œuvre de l'ensemble de ces engagements, un carnet « de l'A à Z du plat protidique durable » a été élaboré. Ce Carnet opérationnel et pratique s'organise en 3 parties :

- un volet destiné à les aider dans la proposition de plats végétariens comprenant conseils, recettes par type de public, fiches pratiques ;
- un volet sur le poisson présentant les espèces que le Conseil de Paris s'est engagé à ne pas servir, les espèces déconseillées, celles conseillées, les sites ressources et les labels ;
- un volet sur la viande propose des stratégies d'achats et oriente les gestionnaires vers les labels d'alimentation durable pertinents suivant les disponibilités des filières par type d'animal.

Il est accompagné, pour le grand public, d'une infographie visible sur [paris.fr](http://www.paris.fr) à la page suivante : <http://www.paris.fr/actualites/un-plan-alimentation-durable-pour-paris-2705>.

L'ACHAT MUNICIPAL EXEMPLAIRE

▲ SCHÉMA PARISIEN DE LA COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE

Paris est la première collectivité à avoir adopté le 16 février 2016 un Schéma Parisien de la Commande Publique Responsable. Il organise la politique d'achats durables et responsables mise en place par la collectivité parisienne depuis plusieurs années autour des thèmes de la **transition écologique** et **économique**, de la **solidarité** et de l'**exemplarité** de l'administration. Le Plan s'accompagne d'un document de pilotage opérationnel et de 48 fiches actions.

La Stratégie d'Adaptation de Paris

L'adoption à l'unanimité de la « Stratégie d'Adaptation de Paris, vers une ville résiliente » en septembre 2015 par le Conseil de Paris marque la concrétisation de plusieurs années de travail pour définir une feuille de route en 4 axes, 30 objectifs et 35 actions. Elle vise à adapter Paris face aux 4 enjeux majeurs du changement climatique repérés pour la ville : (1) des étés plus chauds et des canicules plus fréquentes, (2) des pluies violentes et des orages en hausse été comme hiver, (3) des sécheresses et tensions sur l'usage de la ressource en eau et (4) des difficultés pour l'approvisionnement énergétique et alimentaire de Paris liées aux extrêmes climatiques.

CHIFFRES CLÉS 2015

Température moyenne sur l'année

13,5 °C

Cumul pluviométrique

506 mm

Nombre d'heures d'ensoleillement sur l'année

1 952 heures

Nombre d'ha d'espaces verts créés depuis 2001 (et depuis 2014)

70,7 ha (9,8 ha)

Nombre d'arbres plantés en 2016 (et depuis 2014)

1 300 (6 400)

Toitures et murs végétalisés créés en 2016 (bâtiments municipaux)

4,1 ha

RECORDS DE CHALEUR ET SÉCHERESSE EN 2015, CRUE DE LA SEINE EN 2016

Avec seulement 506 mm de cumul pluviométrique sur l'année 2015 contre 700 mm l'année précédente, près de 2 000 heures d'ensoleillement contre moins de 1 800 en 2014, l'année 2015 bat des records de sécheresse et d'ensoleillement. Elle est également la 3^{ème} année la plus chaude à Paris depuis 1900. 2016 est quant à elle marquée par les pluies diluviennes de printemps (300 mm en 3 mois) qui ont mené à la **crue exceptionnelle de la Seine de début juin**, avec un pic de crue le 4 juin 2016 à 6,10 m à l'échelle d'Austerlitz. 2016 est également caractérisée par des pics de chaleur répétés durant l'été et une **canicule** du 23 au 27 août. Ainsi, en un an d'adoption de la Stratégie d'Adaptation, 3 des 4 enjeux majeurs pour Paris dans le cadre du changement climatique se sont manifestés à Paris (sécheresse, pluies violentes, chaleur), attestant de l'actualité et de la nécessaire adaptation du territoire.



Crue de la Seine à Paris, printemps 2016

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE D'ADAPTATION DE PARIS

La Stratégie d'Adaptation de Paris déclinée en 4 grandes thématiques :

- Axe 1 : Protéger les Parisiens face aux événements climatiques extrêmes
- Axe 2 : Garantir l'approvisionnement en eau, en alimentation et en énergie de Paris
- Axe 3 : Vivre avec le dérèglement climatique à Paris : aménager de façon plus durable
- Axe 4 : Accompagner les nouveaux modes de vie et renforcer la solidarité

Ces 4 axes se déclinent en 30 objectifs et 35 actions, soit un total de 65 mesures concrètes pour adapter Paris aux horizons 2020 à 2050. Un an après son adoption, **70% des objectifs et actions de la Stratégie sont déjà lancés** (45 mesures sur 65), 20% sont prévus d'ici 2020 (12 mesures sur 65), les 10% restants étant à lancer. Au-delà des paragraphes suivants qui détaillent certaines avancées phare dans la mise en œuvre de la Stratégie, d'autres actions contribuant à l'adaptation de Paris méritent d'être nommées pour leur avancement en 2015-2016. Elles sont parfois développées dans d'autres sections de ce Bleu et concernent notamment : la gestion de crise durant la crue 2016 (**Axe 1 | Objectif 5**), le schéma directeur des usages et du réseau d'eau non potable (**Axe 2 | Action 5**), l'accès renforcé à l'eau potable dans l'espace public avec le plan fontaine, la multiplication des lieux de baignade (**Axe 3 | Actions 17 et 18**), la gestion alternative des eaux pluviales (**Axe 3 | Action 26**), l'intégration de critères d'adaptation dans le PLU modifié en juillet 2016 (**Axe 3 | Action 28**), le développement du réseau de froid urbain (**Axe 3 | Action 23**), le plan alimentation durable (**Axe 2 | Action 11**), l'étude de nouvelles espèces végétales adaptées au climat futur (**Axe 3 | Action 20**), ou encore le développement du télétravail dans l'Administration parisienne (**Axe 4 | Objectif 26**).



Végétalisation & agriculture urbaine

Les canicules, les effets d'îlot de chaleur urbain et les épisodes pluvieux intenses constituent déjà des préoccupations majeures pour la gestion de crise et l'aménagement global de la Ville de Paris. La végétalisation de Paris représente une solution commune à tous ces phénomènes climatiques en rendant la Ville plus ombragée, plus rafraîchie, plus perméable et donc plus résiliente face aux évolutions du climat.

RUES VÉGÉTALES

Stratégie d'Adaptation : Axe 3 | Objectif 18

Depuis le début de la mandature, **2 rues végétales** ont été créées à Paris : **rue de Citéaux** (12^{ÈME}), et **rue Léon-Séché** (15^{ÈME}). Il s'agit de redonner de la place au végétal dans ces rues à la circulation apaisée grâce à des pavés enherbés, jardinières, pieds d'arbres végétalisés, murs végétaux... A la suite du succès de ces aménagements, l'objectif est désormais de créer au moins une rue végétale par arrondissement d'ici 2020, soit au moins 20 rues végétales à Paris d'ici la fin de la mandature.



NOUVEAUX ESPACES VERTS

Stratégie d'Adaptation : Axe 3 | Objectif 18

En 2016, **3,4 ha** d'espaces verts supplémentaires ont été ouverts aux Parisiens. 2,9 ha sont liés à la reconquête de la **route de ceinture du lac Daumesnil** (12^{ÈME}), la création du **jardin de la ZAC de l'ancien hôpital Boucicaut** (15^{ÈME}) représente quant à elle 0,35 ha d'espaces verts supplémentaires. Deux squares ont également été ouverts au public en 2016 : **Clos des Blancs-Manteaux** (4^{ÈME}) 0,1 ha et **Villa-Marcès** (11^{ÈME}) 0,02 ha.

OUVERTURE NOCTURNE DES ESPACES VERTS EN ÉTÉ

Stratégie d'Adaptation : Axe 1 | Obj3 + Action 2

131 espaces verts sont ouverts en nocturne toute l'année. A ces équipements se sont ajoutés **9 grands espaces verts** ouverts en nocturne durant l'été 2016. L'offre aux Parisiens en termes d'îlots de fraîcheur a représenté plus de la moitié des surfaces d'espaces verts.



PERMIS DE VÉGÉTALISER

Stratégie d'Adaptation : Axe 4 | Action 33

De juillet 2015 à fin 2016, **1 300 permis de végétaliser** ont été délivrés aux Parisiens qui en ont fait la demande, leur permettant de devenir acteur de la végétalisation de Paris.

L'AGRICULTURE URBAINE SE RENFORCE AVEC LES PARISCULTEURS

Stratégie d'Adaptation : Axe 2 | Obj10 + Action 8

A Paris, l'agriculture urbaine est une priorité avec l'objectif de déployer d'ici à 2020 33 hectares d'agriculture urbaine. En janvier 2016, la Ville de Paris a lancé **les appels à projets Parisculteurs**. Plus de 140 candidatures ont été reçues avant l'été, parmi lesquelles **33 projets** ont été choisis début novembre. Ils permettront de développer **5,5 ha supplémentaires** d'agriculture urbaine à Paris. Les projets lauréats utilisent différentes techniques (bacs, pleine terre, hydroponie, aquaponie, etc.). Ils produiront chaque année près de 500 tonnes de fruits, légumes et champignons, plus de 8 000 litres de bière, 4 200 litres d'engrais végétal, du poisson, du miel, ainsi que des fleurs.

Ces activités généreront plus de 7 millions d'euros de chiffres d'affaire, environ 250 000 € de redevance, et créeront près de 120 emplois.



Indicateurs de suivi annuel

AMÉNAGEMENT

Niveau d'émission de gaz à effet de serre (GES) du territoire parisien

Bilan des émissions de GES en 2014 : **25,6 millions de tonnes équivalent CO₂** (5,5 millions de t_{eq}CO₂ selon le format inventaire GPC)

Consommation énergétique des bâtiments parisiens

Consommation énergétique en 2014 : **31 500 GWh**

Consommation énergétique de l'éclairage public (GWh) : renouvellement du marché intégrant les objectifs énergétiques du plan climat

Consommation annuelle en 2015 : **116 GWh**

Réseau de vapeur parisien délégué à la CPCU :

Part d'énergies locales, renouvelables ou de récupération (EnR²) du bouquet énergétique en 2015 : **50%**

Surface de panneaux solaires - dont équipements publics, bailleurs sociaux, diffus :

Surface totale en 2014 : **50 000 m²**

LOGEMENT

Réhabilitation de logements sociaux : cumul du nombre de logements financés par an depuis 2008

Equivalent logements rénovation globale : **32 338**

TERTIAIRE

Réduction des consommations de chauffage des équipements de la Ville

Consommation annuelle de chauffage en 2014 : **463 GWh**

Travaux d'efficacité énergétique dans les écoles : cumul économies d'énergie générées depuis 2008

Objectif de réduction à 2016 : **10,7 GWh_{ep}**

Réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de l'administration parisienne

Bilan des émissions de GES en 2014 : **262 000 t_{eq}CO₂**

Pourcentage d'énergies renouvelables ou de récupération (EnR²) dans la consommation de l'administration

En 2015 : **23%**

MOBILITÉ

Nombre de déplacements dans les différentes catégories de transports en commun

En 2015 : **635,4 millions de voyages**

Nombre de déplacements en véhicules automobiles intra-muros et boulevard périphérique sur le réseau instrumenté

En 2015 : **1 432 véhicules/km/h**

Tonnage de transport des marchandises par le fleuve et les canaux

En 2014 : **2,55 millions de tonnes**

Tonnage de transport des marchandises par le rail en Ile-de-France

En 2013 : **7,6 millions de tonnes**

Evolution du nombre de cyclistes

En 2015 : **2,60** (indice calculé par la DVD - référence : 1 en 1997)

Nombre de déplacements à Vélib' sur 12 mois glissants

En 2015 : **39,39 millions de déplacements**

Kilométrage d'aménagements cyclables

En 2015 : **742 km**

Nombre de jours par an pendant lesquels l'indice journalier de qualité de l'air "CITEAIR" est "bon" ou "très bon"

En 2014 : **243**

CONSOMMATION ET DÉCHETS

Pourcentage d'alimentation durable dans la restauration collective

En 2015 : **32,9%** en volume

Suivi de l'éco consommation : pourcentage de marchés passés par la Direction des Achats comprenant des clauses environnementales

En 2015 : **54,3%**

Masse de déchets produite à Paris ramenée à l'habitant

En 2015 : **485 kg**

Pourcentage de déchets recyclés

En 2015 : **17,4%**

Consommation d'eau potable à Paris

En 2015 : **171,5 millions de m³**

ADAPTATION

Température moyenne à Paris

En 2015 : **13,5 °C**

Cumul pluviométrique sur l'année à Paris

En 2015 : **506 mm**

Surface de toitures végétalisées livrées (bâtiments municipaux)

En 2016 : **4,1 ha**

Surface d'espaces verts livrés

En 2016 : **3,4 ha** | De 2014 à 2016 : **9,8 ha**

Nombre d'arbres plantés

En 2016 : **1 300** | De 2014 à 2016 : **6 400**

CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

▲ CARBURANTS

CONSOMMATION CARBURANTS DPE

	Litre	€	GES 2015	Évolution 2014-2015
Gazole	2 258 393	2 682 414	7 668	↗ 7%
Essence	266 811	370 434	744	↘ 9%
GPL	1 957	1 569	4	↘ 42%
Diester 30	556 082	718 673	1 585	↗ 11%
GNV (NM ³)	2 026 772	2 086 116	4 601	→ -%
Total		3 153 064	14 092	↘ 5%

CONSOMMATION CARBURANTS TAM

	litres	€	GES 2015	Évolution 2014-2015
Gazole	933 515	987 657	2 959	→ -%
Essence	1 044 294	1 279 259	2 924	↘ 3%
GPL	25 296	20 237	47	↗ 47%
Diester 30	51 003	54 878	130	↘ 64%
Total	2 054 108	2 342 031	6 060	↘ 6%

▲ FLUIDES BATIMENTS

	Fioul	Vapeur	Gaz	Électricité chauffage	Chauffage seul	Électricité autres usages	Consommation totale	Facture
Consommation réelle (GWh)	2,2	162,5	199,9	16,8	381,4	212,3	593,7	55,298
Consommation normal (GWh DJU)	2,6	188,7	232,1	19,5	442,8		655,1	
Évolution 2014-2015	↘ 23%	↗ 5%	↗ 7%	↘ 26%	↗ 4%	↗ 10%	↗ 6%	↗ 6%

	Contrats	Prix unitaire moyen	Dépense	Consommation 2015	Évolution 2014-2015
Eau	1 15	7,949 €/m ³	4,114 M€	1 267 447m ³	↗ 200%
Eau glacée	6	28,564c€/kWh	0,404 M€	1,4 GWh	↗ 75%

TRAVAUX DE PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES

▲ RENOVATION DES CENTRES THERMIQUES 2015

EQUIPEMENT	ADRESSE	ARDT	MONTANT TRAVAUX HT
DJS			
Bains douches	50, rue Lacépède	5	340 000 €
Gymnase	3, rue Caillaux	13	213 210 €
Parc des Princes	24, rue du Commandant Guilbaud	16	338 591 €
Centre d'animation	88, rue Jonquière	17	105 066 €
Gymnase Jean Leclaire	14, passage Saint Ange	17	266 826 €
DFPE			
Crèche collective	1, place de la Garenne	14	136 480 €
DDCT			
Mairie du 5ème	21, place du Panthéon	5	215 819 €
DASCO			
École polyvalente	10, rue des Hospitalières Saint Gervais	4	188 500 €
Conservatoire Jean Philippe Rameau	3 ter, rue Mabillon	6	83 000 €
Groupe scolaire	12, rue Saint Benoît	6	380 000 €
EQUIPEMENT	ADRESSE	ARDT	MONTANT TRAVAUX HT

École élémentaire	200, rue Saint Maur	10	182 500 €
École maternelle	2, passage Beslay	11	149 000 €
École maternelle	19, rue Alphonse Baudin	11	491 594 €
Collège Debussy	1, place du Commerce	15	159 058 €
Écoles maternelle et élémentaire	2-8, rue Foncin	20	302 000 €

▲ CPE 2 CONTRAT 2016

ARDT		Adresse	Travaux réalisés en 2016
1	Ecole élémentaire	11 rue d'ARGENTEUIL	
1	Ecole polyvalente	28 rue CAMBON	
2	Ecole élémentaire	3 rue de la JUSSIENNE	
2	Ecole élémentaire	42 rue DUSSOUBS	
2	Ecole élémentaire	6 rue de LOUVOIS	
2	Ecole maternelle	12 rue DUSSOUBS	
2	Ecole maternelle	221 rue SAINT DENIS	
2	Ecole polyvalente	20 rue ETIENNE MARCEL	
2	Ecole polyvalente	5 rue BEAUREGARD	
3	Ecole maternelle	25 rue CHAMPON	
3	Ecole polyvalente	10 bis rue des QUATRE FILS	
5	Annexe de l'école élémentaire	11 rue BUFFON	
5	Ecole élémentaire	10 rue ROLLIN	
5	Ecole élémentaire	19 rue des BOULANGERS	
5	Ecole élémentaire	2 rue PIERRE BROSOLETTTE	
5	Ecole élémentaire	21 rue BUFFON	
5	Ecole élémentaire	41 rue de l'ARBALETE	
5	Ecole maternelle	22 rue des LYONNAIS	
5	Ecole maternelle	29 rue MOUFFETARD	
5	Ecole maternelle	97 rue MOUFFETARD	
7	Ecole élémentaire	10 avenue de la MOTTE PIQUET	
7	Ecole maternelle	117bis rue SAINT DOMINIQUE	
8	Ecole polyvalente	10 rue PAUL BAUDRY	
8	Ecole polyvalente	8 rue ROBERT ESTIENNE	
9	Ecole élémentaire	21 rue MILTON	
9	Ecole élémentaire	45 rue de la TOUR d'AUVERGNE	
9	Ecole maternelle	12 rue CLAUZEL	
9	Ecole maternelle	30 rue RODIER	
9	Ecole maternelle	68 rue ROCHECHOUART	
10	Ecole élémentaire	3 rue BELZUNCE	
10	Ecole élémentaire	34 rue du Fg SAINT DENIS	
10	Ecole élémentaire	41 rue CHABROL	
10	Ecole élémentaire	49 bis rue LOUIS BLANC	
10	Ecole élémentaire	9 rue MARTEL	
11	Ecole élémentaire	17 rue ALPHONSE BAUDIN	
11	Ecole élémentaire	22 rue SAINT MAUR	
11	Ecole élémentaire	24 rue Saint SEBASTIEN	
11	Ecole élémentaire	29 rue SERVAN	
11	Ecole élémentaire	31-33 rue Saint Bernard	
11	Ecole maternelle	14 rue MERLIN	
11	Ecole maternelle	144 rue de la ROQUETTE	
11	Ecole maternelle	19 rue ALPHONSE BAUDIN	
11	Ecole maternelle	39 rue SAINT BERNARD	
12	Ecole élémentaire	10 avenue LAMORICIERE	
12	Ecole élémentaire	8 avenue LAMORICIERE	

ARDT

Adresse

12	Ecole élémentaire	19	rue MARSOULAN	
12	Ecole maternelle	16	Bd CARNOT	
12	Ecole maternelle	16	rue MARSOULAN	
12	Ecole maternelle	42	avenue du Dr ARNOLD	
13	Ecole élémentaire	46	rue JENNER	
13	Ecole élémentaire	11-15	rue PIERRE GOURDAULT	
13	Ecole élémentaire	3	rue EMILE LEVI	
13	Ecole élémentaire	40	rue JENNER	
13	Ecole élémentaire	51	avenue de la PORTE d'Italie	
13	Ecole maternelle	15	rue DOMREMY	
13	Ecole maternelle	20	rue PATAY	
13	Ecole maternelle	29	rue des LONGUES RAIES	
13	Ecole maternelle	46	rue JENNER	
13	Ecole maternelle	53	avenue de la porte d'IVRY	
13	Ecole polyvalente	21	rue PRIMO LEVI	
13	Ecole polyvalente	08-11	rue GEORGES BALANCHINE	
14	Ecole élémentaire	24	rue DELAMBRE	
14	Ecole élémentaire	3	rue d'ALEZIA	
14	Ecole élémentaire	87	boulevard ARAGO	
14	Ecole maternelle	11	rue JEAN DOLENT	
14	Ecole maternelle	24	rue DELAMBRE	
14	Ecole maternelle	3 bis	rue d'ALEZIA	
14	Ecole polyvalente	13	avenue de la SIBELLE	
15	Ecole élémentaire	10	rue EMERIAU	
15	Ecole élémentaire	25	rue ROUELLE	
15	Ecole élémentaire	33bis	rue MILOLLIS	
15	Ecole élémentaire	7	rue LACORDAIRE	
15	Ecole élémentaire	A_35	rue de l'AMIRAL ROUSSIN	
15	Ecole élémentaire	B_81	rue MADEMOISELLE	
15	Ecole maternelle	16	rue EMERIAU	
15	Ecole maternelle	18	rue de la FEDERATION	
15	Ecole maternelle	22	rue SEXTIUS MICHEL	
15	Ecole maternelle	35	avenue EMILE ZOLA	
15	Ecole maternelle	5	rue LACORDAIRE	
15	Ecole maternelle	A_33	rue de l'AMIRAL ROUSSIN	
15	Ecole maternelle	A_33	rue MIOLLIS	
15	Ecole maternelle	B_83	rue MADEMOISELLE	
16	Ecole élémentaire	41b	rue JEAN de la FONTAINE	
16	Ecole élémentaire	51	rue MICHEL-ANGE	
16	Ecole élémentaire	63	rue BOILEAU	
16	Ecole maternelle	18	rue SERGE PROKOFIEV	
16	Ecole maternelle	38	rue des PERCHAMPS	
16	Ecole maternelle	9	rue BOULAINVILLIERS	
16	Ecole polyvalente	18	rue GROS	
17	Ecole élémentaire	101	rue SAUSSURE	
17	Ecole élémentaire	19	rue du capitaine LAGACHE	
17	Ecole élémentaire	20	rue JOUFFROY d'ABBANS	
17	Ecole élémentaire	23	avenue de SAINT-OUEN	
17	Ecole élémentaire	42-44	rue POUCHET	
17	Ecole maternelle	61	cité des FLEURS	
17	Ecole maternelle	16	rue DAUTANCOURT	
17	Ecole maternelle	20	rue JOUFFROY d'ABBANS	
17	Ecole maternelle	21	rue du capitaine LAGACHE	
18	Ecole élémentaire	1	rue FOYATIER	
18	Ecole élémentaire	65	rue DAMREMONT	
18	Ecole élémentaire	67	rue DAMREMONT	
18	Ecole maternelle	1	place CONSTANTIN PECQUEUR	

ARDT

			Adresse	
18	Ecole maternelle	11	rue ANDRE DEL SARTE	
18	Ecole maternelle	02-04	rue VAUVENARGUES	
18	Ecole maternelle	33-41	rue des CLOYS	
18	Ecole polyvalente	14-16	rue FOREST	
19	Ecole élémentaire	16	rue des CHEMINETS	
19	Ecole élémentaire	160	avenue JEAN JAURES	
19	Ecole élémentaire	9	rue PIERRE GIRARD	
19	Ecole élémentaire	09-11	rue TANDOU	
19	Ecole maternelle	11	Cité LEPAGE	
19	Ecole maternelle	11-17	rue GEORGES THILL	
19	Ecole maternelle	22-28	rue TANDOU	
19	Ecole maternelle	5	rue du NOYER DURAND	
19	Ecole polyvalente	16	rue TANDOU	
20	Ecole élémentaire	1	rue LEVERT	
20	Ecole élémentaire	104	rue de BELLEVILLE	
20	Ecole élémentaire	18	rue du CLOS	
20	Ecole élémentaire	236	rue de BELLEVILLE	
20	Ecole élémentaire	42	rue de la MARE	
20	Ecole maternelle	18	rue du CLOS	
20	Ecole maternelle	27	rue du TELEGRAPHE	
20	Ecole maternelle	36	rue PIAT	
20	Ecole maternelle	39	rue de TOURTILLE	
20	Ecole maternelle	4	rue du JOURDAIN	
20	Ecole maternelle	61	rue VITRUVÉ	
20	Ecole polyvalente	12	allée ALQUIER DEBROUSSE	
20	Ecole polyvalente	166	rue PELLEPORT	
20	Ecole polyvalente	29	rue du TELEGRAPHE	

ARDT

ARDT		Adresse	École municipale liée	Travaux réalisés en 2016
02	Centre d'information et d'orientation + annexe de l'école Duperré	44 rue DUSSOUBS	EE 42 rue DUSSOUBS	
02	Collège César Franck	5 rue de la JUSSIENNE	EE 3 rue de la JUSIENNE	
07	Collège JULES ROMAINS	6 rue CLER	EM 117 bis rue SAINT DOMINIQUE	
07	BASSIN ECOLE	6 rue CLER	EM 117 bis rue SAINT DOMINIQUE	
07	GYMNASE	6 rue CLER	EM 117 bis rue SAINT DOMINIQUE	
07	CENTRE SPORTIF	4 rue CLER	EM 117 bis rue SAINT DOMINIQUE	
08	Centre de ressources	8 rue ROBERT ESTIENNE	EP 8 rue ROBERT ESTIENNE	
11	Collège Alain Fournier	87 rue LEON FROT	144 rue de la ROQUETTE	
13	Gymnase Marcel Cerdan	5b rue EUGENE OUDINE	EM 20 rue PATAY	
13	Crèche familiale	33 rue des LONGUES RAIES 33 bis rue des LONGUES RAIES	EM 29 rue LONGUES RAIES	
13	Crèche collective		EM 29 rue LONGUES RAIES	
14	Collège Saint-Exupéry	89 boulevard ARAGO	EE 87 bd ARAGO	
14	Crèche	rue JEAN DOLENT	EM 11 rue JEAN DOLENT	
15	Crèche collective	62 rue CAMBRONE	EM 83 rue MADEMOISELLE	
15	Salles de sport Sablonnière	62 rue CAMBRONE	EM 83 rue MADEMOISELLE	
15	Centre sportif Sablonnière	62 rue CAMBRONE	EM 83 rue MADEMOISELLE	
16	Crèche	11 rue Serge PROKOFIEV	EM 18 rue SERGE PROKOFIEV	
18	Locaux DASES	185b rue ORDENER	EM 2-4 rue VAUVENARGUES	
19	Collège Georges Rouault	3 rue du NOYER DURAND 14-16 rue EURYALE DEHAYNIN	EM 5 rue du NOYER DURAND	
19	Collège Sonia Delaunay		EE 9 rue de TANDOU	
19	Gymnase & centre sportif	11 rue TANDOU	EE 9 rue de TANDOU	
20	Collège Françoise Dolto	354 rue des PYRENEES	EE 104 rue de BELLEVILLE	
20	Gymnase	89 rue des ORTEAUX	EE et EM ru du CLOS	

ALIMENTATION DURABLE

▲ EVOLUTION DE L'ALIMENTATION DURABLE DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Part durable en volume (%)	11,6%	14,0%	16,7%	22,1%	24,3%	27,3%	32,9%
Part durable en valeur (%)	8,2%	13,4%	14,0%	19,9%	22,7%	27,0%	32,3%

LIVRAISONS LOGEMENTS SOCIAUX

▲ RÉNOVATIONS

ANNÉE	BAILLEUR	ARDT	ADRESSE
2015	HABITAT SOCIAL FRANÇAIS	11	35, RUE PETION
2015	HABITAT SOCIAL FRANÇAIS	11	5, RUE MORVAN
2015	HABITAT SOCIAL FRANÇAIS	13	29, RUE JEAN COLLY
2015	HABITAT SOCIAL FRANÇAIS	20	3-5, IMPASSE DES CHEVALIERS
2015	HSF	20	13, RUE DU SOLEIL
2015	PARIS HABITAT OPH	2	130-134, RUE MONTMARTRE
2015	PARIS HABITAT OPH	18	124-138, RUE DES POISSONNIERS
2015	PARIS HABITAT OPH	18	1-5, IMPASSE RAYMOND QUENEAU
2015	PARIS HABITAT OPH	19	65-81, AVENUE SECRETAN
2015	PROLOG	13	13, RUE DES GOBELINS
2015	RIVP	11	18 BD VOLTAIRE
2015	RIVP	13	11-13 RUE GANDON
2015	RIVP	13	GANDON MASSENA
2015	RIVP	14	11-19 RUE DE GERGOVIE / 14 RUE DE CANGE / 8 RUE FERNAND HOLWECK
2015	RIVP	15	ZAC CITROEN
2015	RIVP	16	7 RUE PAJOU
2015	RIVP	18	2-10, RUE DU RUISSEAU
2015	RIVP	18	HOTEL DU PERTUISSET BÂT A
2015	RIVP	18	HOTEL DU PERTUISSET BÂT B
2015	RIVP	19	29-31, RUE CURIAL 127, RUE DE L'OURCQ 22, RUE LABOIS ROUILLON
2015	RIVP	20	304-306 RUE DE BELLEVILLE
2015	RIVP	20	41-45 RUE PIAT
2015	RIVP	20	43-49 RUE SAINT BLAISE 10 SQUARE DES CARDEURS
2015	SIEMP	10	20-22, RUE ALIBERT
2015	SIEMP	20	78, RUE DES AMANDIERS
2015	SNL-PROLOG	3	17 RUE DE LA FONTAINE DU TEMPLE

2015	SNL-PROLOG	5	5 AVENUE DES GOBELINS
2015	SNL-PROLOG	12	37 RUE PROUDHON
2016	ANTIN	12	23/25 RUE CROZATIER
2016	BATIGERE	10	88, QUAI DE JEMMAPES 59, RUE BICHAT
2016	BATIGERE	11	3 RUE DU MOULIN JOLY
2016	BATIGERE	19	15BIS RUE JULES ROMAIN
2016	COOPERATION ET FAMILLE	13	TOUR FERRARE
2016	COOPERATION ET FAMILLE	13	TOUR RIMINI
2016	COOPERATION ET FAMILLE	14	225 À 231 RUE D'ALEZIA
2016	EFIDIS	11	8 RUE VAUCOULEURS
2016	ELOGIE	17	105, RUE DE ROME
2016	ELOGIE	20	46-54, RUE DES PANOYAUX 95-97, RUE DES AMANDIERS
2016	EMMAUS	20	2, RUE HENRI CHEVREAU
2016	HABITAT SOCIAL FRANÇAIS	20	12, PASSAGE GAMBETTA
2016	HABITAT SOCIAL FRANÇAIS	20	24, RUE PIXERICOURT
2016	I3F	14	187-189, RUE VERCINGETORIX
2016	I3F	17	37, RUE POIRIER DE NARCAY
2016	LE RICHEMONT	18	4, PASSAGE KRACHER
2016	LOGEMENT FRANCILIEN	13	ZAC BAUDRICOURT 55-59, AVENUE D'IVRY 9-13, RUE DES FRERES D'ASTIER DE LA VIGERIE
2016	LOGEMENT FRANCILIEN	19	10 RUE DE L'ESCAULT 64 RUE CURIAL
2016	PARIS HABITAT OPH	12	ERARD CHARENTON
2016	PARIS HABITAT OPH	13	22-28, RUE REGNAULT

▲ NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX

ANNÉE	BAILLEUR	ARDT	ADRESSE	TYPLOGIE
2015	ADOMA	12	45 AVENUE DU GENERAL BIZOT	Réhabilitation
2015	ADOMA	16	155 AVENUE DE VERSAILLES	Réhabilitation
2015	AFTAM	13	68 BOULEVARD VINCENT AURIOL	Mixte
2015	AFTAM	20	194 RUE DES PYRENEES	Construction
2015	ASSOCIATION MONSIEUR VINCENT	6	93 RUE DE SEVRES	Construction
2015	BATIGERE	17	116 RUE DE SAUSSURE	Construction
2015	BATIGERE / LOGEMENT URBAIN	18	153 RUE CHAMPIONNET	Construction
2015	EFIDIS	11	45 RUE DU FG SAINT ANTOINE	Construction
2015	EFIDIS	11	45 RUE DU FG SAINT ANTOINE	Mixte
2015	EFIDIS	11	67 AVENUE PARMENTIER	Construction
2015	EFIDIS	19	171 BOULEVARD MACDONALD	Réhabilitation
2015	ELOGIE	1	334 RUE SAINT HONORE	Réhabilitation
2015	ELOGIE	13	62 RUE REGNAULT	Réhabilitation
2015	ELOGIE	15	57 RUE LETELLIER	Construction

2015	FI	11	56 RUE TROUSSEAU	Construction
2015	FIAC	11	56 RUE TROUSSEAU	Construction
2015	FOND. LEBAUDY	15	19 RUE DE LA SAIDA	Construction
2015	FONDATION LEBAUDY	19	215 BOULEVARD MACDONALD	Construction
2015	FRANCE HABITATION	17	1 RUE RENE BLUM	Construction
2015	GAMBETTA LOCATIF	13	ZAC BEDIER BOUTROUX	Construction
2015	GAMBETTA LOCATIF	13	ZAC BEDIER BOUTROUX	Réhabilitation
2015	HSF	4	30 BOULEVARD DE SEBASTOPOL	Réhabilitation
2015	IMM 3F	19	35 RUE DE L OURCQ	Construction
2015	IMMOBILIERE 3F SA D'HLM	1	6 RUE BOULOIS	Réhabilitation
2015	IMMOBILIERE 3F SA D'HLM	19	171 BOULEVARD MACDONALD	Réhabilitation
2015	LOGIREP	16	109B AVENUE MOZART	Construction
2015	PARIS HABITAT OPH	4	12 QUAI HENRI IV	Réhabilitation
2015	PARIS HABITAT OPH	7	56 RUE CLER	Réhabilitation
2015	PARIS HABITAT OPH	10	45 RUE DU FAUBOURG DU TEMPLE	Construction
2015	PARIS HABITAT OPH	13	148 BOULEVARD VINCENT AURIOL	Construction
2015	PARIS HABITAT OPH	13	148 BOULEVARD VINCENT AURIOL	Mixte
2015	PARIS HABITAT OPH	13	62 RUE DU DESSOUS DES BERGES	Construction
2015	PARIS HABITAT OPH	13	81 RUE DU CHEVALERET	Réhabilitation
2015	PARIS HABITAT OPH	13	ZAC PRG LOT M6B2	Construction
2015	PARIS HABITAT OPH	15	86 RUE DE LOURMEL	Construction
2015	PARIS HABITAT OPH	15	88 RUE DE LOURMEL	Construction
2015	PARIS HABITAT OPH	15	90 RUE DE LOURMEL	Construction
2015	PARIS HABITAT OPH	16	48 RUE DE LA POMPE	Construction
2015	PARIS HABITAT OPH	17	16 RUE GILBERT CESBRON	Construction
2015	PARIS HABITAT OPH	17	24 RUE GILBERT CESBRON	Construction
2015	PARIS HABITAT OPH	17	45 RUE PIERRE REBIERE	Réhabilitation
2015	PARIS HABITAT OPH	18	40 RUE DE LA CHAPELLE	Construction
2015	PARIS HABITAT OPH	18	40 RUE DE LA CHAPELLE	Réhabilitation
2015	PARIS HABITAT OPH	18	47 RUE HERMEL	Construction
2015	PARIS HABITAT OPH	18	70 RUE CHAMPIONNET	Réhabilitation
2015	PARIS HABITAT OPH	19	181 BOULEVARD MACDONALD	Construction
2015	PARIS HABITAT OPH	19	35 RUE DE NANTES	Construction
2015	PARIS HABITAT OPH	20	117 RUE DE MENILMONTANT	Construction
2015	PARIS HABITAT OPH	20	147 RUE D AVRON	Réhabilitation
2015	PARIS HABITAT OPH	20	52 RUE DES CASCADES	Construction
2015	PARIS HABITAT OPH	20	68 RUE DES PYRENEES	Réhabilitation
2015	RIVP	6	93 BOULEVARD DU MONT-PARNASSE	Réhabilitation
2015	RIVP	9	1B RUE CADET	Construction

2015	RIVP	10	70 RUE RENE BOULANGER	Construction
2015	RIVP	11	59 RUE SAINT SEBASTIEN	Réhabilitation
2015	RIVP	13	52 AVENUE DE France	Construction
2015	RIVP	13	72 RUE DU CHATEAU DES RENTIERS	Réhabilitation
2015	RIVP	13	ZAC PRG LOT M10C	Construction
2015	RIVP	14	102 RUE DIDOT	Réhabilitation
2015	RIVP	14	43 RUE HALLE	Réhabilitation
2015	RIVP	17	7 RUE WALDECK ROUSSEAU	Réhabilitation
2015	RIVP	17	ZAC CLICHY BATIGNOLLES LOT E9	Construction
2015	RIVP	19	12 RUE JEAN QUARRE	Construction
2015	RIVP	19	161 BOULEVARD MACDONALD	Construction
2015	RIVP	19	201 BOULEVARD MACDONALD	Construction
2015	RIVP	19	4 RUE DE CHAUMONT	Construction
2015	RIVP	20	40 RUE DE MENILMONTANT	Construction
2015	RSF	14	66 RUE DES PLANTES	Construction
2015	RSF	15	59 RUE DE LA CROIX NIVERT	Réhabilitation
2015	RSF	17	CLICHY BATIGNOLLES LOT E8	Construction
2015	SABLIERE	17	SAUSSURE LOT 4.5	Construction
2015	SEMIDEP	11	141 RUE DE CHARONNE	Construction
2015	SGIM	3	25 RUE MICHEL LE COMTE	Construction
2015	SGIM	3	25 RUE MICHEL LE COMTE	Mixte
2015	SGIM	3	25 RUE MICHEL LE COMTE	Réhabilitation
2015	SGIM	5	29 RUE PIERRE NICOLE	Réhabilitation
2015	SGIM	8	208 RUE DU FAUBOURG SAINT HONORE	Réhabilitation
2015	SGIM	20	23 RUE DE TLEMCEN	Construction
2015	SIEMP	10	1 RUE JEAN MOINON	Construction
2015	SIEMP	10	4 RUE JEAN MOINON	Construction
2015	SIEMP	10	73 BOULEVARD DE LA VILLETTE	Construction
2015	SIEMP	11	4 RUE LOUIS BONNET	Construction
2015	SIEMP	13	24 RUE DU CHEVALERET	Construction
2015	SIEMP	13	42 BOULEVARD MASSENA	Réhabilitation
2015	SIEMP	19	10 RUE MATHIS	Réhabilitation
2015	SIEMP	19	168 BOULEVARD DE LA VILLETTE	Construction
2015	SIEMP	19	46 RUE D AUBERVILLIERS	Construction
2015	SIEMP	20	2 IMPASSE GROS	Réhabilitation
2015	SIFER	16	148 AVENUE DE VERSAILLES	Réhabilitation
2015	TOIT ET JOIE	9	22 RUE TURGOT	Réhabilitation
2015	TOIT ET JOIE	9	32 RUE HENRY MONNIER	Réhabilitation
2015	TOIT ET JOIE	10	22 RUE CHAUDRON	Réhabilitation

2015	TOIT ET JOIE	12	69 BOULEVARD PONIATOWSKI	Réhabilitation
2015	VILOGIA	17	1 RUE RENE BLUM	Construction
2016	ADOMA	13	63 RUE DU CHEVALERET	Construction
2016	AFTAM	13	43 RUE DES TERRES AU CURE	Mixte
2016	AFTAM	19	29 RUE D HAUTPOUL	Construction
2016	ASSOCIATION CHAMPIONNET	18	16 RUE GEORGETTE AGUTTE	Construction
2016	AXIMO	18	10 RUE DU ROI D ALGER	Réhabilitation
2016	BATIGERE	11	37B RUE DE MONTREUIL	Réhabilitation
2016	BATIGERE / LOGEMENT URBAIN	11	37B RUE DE MONTREUIL	Réhabilitation
2016	BATIGERE / LOGEMENT URBAIN	18	63 RUE DE LA CHAPELLE	Construction
2016	DOMNIS	14	109 RUE DE LA TOMBE ISSOIRE	Réhabilitation
2016	ELOGIE	5	5 RUE RATAUD	Réhabilitation
2016	ELOGIE	6	17 RUE VISCONTI	Réhabilitation
2016	ELOGIE	9	7 RUE DE CALAIS	Réhabilitation
2016	ELOGIE	11	14 RUE POPINCOURT	Construction
2016	ELOGIE	11	14 RUE POPINCOURT	Réhabilitation
2016	ELOGIE	15	61 RUE SAINT CHARLES	Mixte
2016	ELOGIE	15	83 RUE DES CEVENNES	Construction
2016	ELOGIE	16	14 PLACE DU DOCTEUR PAUL MICHAUX	Réhabilitation
2016	ELOGIE	16	164 QUAI LOUIS BLEROT	Réhabilitation
2016	ELOGIE	20	14 AVENUE DU PERE LACHAISE	Réhabilitation
2016	ERILIA	20	35 RUE DU CAPITAINE MARCHAL	Réhabilitation
2016	FONDATION LEBAUDY	17	4 VILLA DES EPINETTES	Construction
2016	FONDATION SANTE DES ETUDIANTS DE France	5	4 RUE DES QUATREFAGES	Réhabilitation
2016	FREHA	18	16 RUE DU ROI D ALGER	Réhabilitation
2016	HABITAT ET HUMANISME	20	21 RUE DES BALKANS	Réhabilitation
2016	IMM 3F	18	36 RUE MARCADET	Construction
2016	IMM 3F	18	4 PASSAGE RAMEY	Construction
2016	IMM 3F	19	63 RUE DE L OURCQ	Construction
2016	IMMOBILIERE 3F SA D'HLM	10	129 RUE DU FAUBOURG DU TEMPLE	Mixte
2016	IRP	13	141 RUE DE TOLBIAC BARBIZON	Construction
2016	LE LOGEMENT FRANCILIEN	11	13 RUE DE L ORILLON	Construction
2016	LE RICHEMONT	19	95 RUE MANIN	Réhabilitation
2016	LERICHEMONT	19	3 RUE GASTON TESSIER	Réhabilitation
2016	PARIS HABITAT OPH	3	120 RUE DE TURENNE	Réhabilitation
2016	PARIS HABITAT OPH	9	3 AVENUE DU COQ	Réhabilitation
2016	PARIS HABITAT OPH	11	22 RUE BASFROI	Construction
2016	PARIS HABITAT OPH	11	22 RUE BASFROI	Mixte

2016	PARIS HABITAT OPH	11	63 BOULEVARD DE CHARONNE	Construction
2016	PARIS HABITAT OPH	12	77 RUE CLAUDE DECAEN	Construction
2016	PARIS HABITAT OPH	13	ZAC PRG LOT M6B2	Construction
2016	PARIS HABITAT OPH	14	9 RUE DE LA TOMBE ISSOIRE	Construction
2016	PARIS HABITAT OPH	14	9 RUE DE LA TOMBE ISSOIRE	Réhabilitation
2016	PARIS HABITAT OPH	15	104 RUE BALARD	Construction
2016	PARIS HABITAT OPH	15	106 RUE CASTAGNARY	Construction
2016	PARIS HABITAT OPH	15	58 BOULEVARD LEFEBVRE	Réhabilitation
2016	PARIS HABITAT OPH	16	80 RUE D AUTEUIL	Construction
2016	PARIS HABITAT OPH	17	7 RUE EMILE BOREL	Construction
2016	PARIS HABITAT OPH	18	15 BOULEVARD ORNANO	Réhabilitation
2016	PARIS HABITAT OPH	18	2 RUE CHAMPIONNET	Construction
2016	PARIS HABITAT OPH	18	22 RUE CAVE	Construction
2016	PARIS HABITAT OPH	18	66 RUE RENE BINET	Réhabilitation
2016	PARIS HABITAT OPH	19	9 RUE DU DOCTEUR POTAIN	Réhabilitation
2016	PARIS HABITAT OPH	20	8 RUE DES PLATRIERES	Réhabilitation
2016	RESIDENCE SOCIALE ILE DE France	11	51 BOULEVARD DE BELLEVILLE	Construction
2016	RIVP	5	18 RUE DE LA HUCHETTE	Réhabilitation
2016	RIVP	9	33 RUE BERGERE	Réhabilitation
2016	RIVP	10	208 RUE DU FAUBOURG SAINT DENIS	Réhabilitation
2016	RIVP	11	11 BOULEVARD JULES FERRY	Réhabilitation
2016	RIVP	12	3 PASSAGE BRULON	Réhabilitation
2016	RIVP	12	5 RUE DU SAHEL	Réhabilitation
2016	RIVP	14	15 RUE DES ARBUSTES	Construction
2016	RIVP	15	16 RUE GINOUX	Réhabilitation
2016	RIVP	15	39 RUE CASTAGNARY	Construction
2016	RIVP	16	154 AVENUE VICTOR HUGO	Construction
2016	RIVP	16	154 AVENUE VICTOR HUGO	Réhabilitation
2016	RIVP	16	7 RUE PAJOU	Réhabilitation
2016	RIVP	18	49 RUE MYRHA	Réhabilitation
2016	RIVP	18	70 RUE MYRHA	Construction
2016	RIVP	19	19 BOULEVARD D INDOCHINE	Construction
2016	RIVP	19	68 RUE CURIAL	Réhabilitation
2016	RIVP	19	98 RUE DE L'OURCQ	Réhabilitation
2016	RIVP	20	122 BOULEVARD DE CHARONNE	Construction
2016	RIVP	20	134 BOULEVARD DAVOUT	Réhabilitation
2016	RIVP	20	56 RUE PIAT	Réhabilitation
2016	RIVP	20	88 RUE PIXERECOURT	Réhabilitation
2016	SABLIERE	13	3 RUE FULTON	Construction
2016	SABLIERE	18	10 RUE CUGNOT	Construction

2016	SABLIERE	19	20 RUE PRADIER	Mixte
2016	SGIM	6	91B RUE DU CHERCHE MIDI	Réhabilitation
2016	SGIM	12	9 RUE ELISA LEMONNIER	Réhabilitation
2016	SGIM	13	28 RUE PAUL BOURGET	Réhabilitation
2016	SGIM	14	198 RUE RAYMOND LOSSERAND	Réhabilitation
2016	SIEMP	10	179 RUE SAINT MAUR	Réhabilitation
2016	SIEMP	11	110 RUE DE LA ROQUETTE	Réhabilitation
2016	SIEMP	18	22 BOULEVARD DE LA CHAPELLE	Construction
2016	SIEMP	18	28 BOULEVARD DE LA CHAPELLE	Construction
2016	SIEMP	18	33 BOULEVARD ORNANO	Réhabilitation
2016	SIEMP	18	73 RUE RIQUET	Réhabilitation
2016	SIEMP	18	8 RUE LABAT	Construction
2016	SIEMP	19	168 RUE DE CRIMEE	Réhabilitation
2016	SIEMP	19	95 BOULEVARD MACDONALD	Réhabilitation
2016	SIEMP	20	25 RUE DES ORTEAUX	Construction
2016	SIEMP	20	25 RUE DES ORTEAUX	Réhabilitation
2016	SIEMP	20	29 RUE DE LA MARE	Construction
2016	SIEMP	20	6 RUE DES PANOYAUX	Construction
2016	SIEMP	20	6 RUE DES PANOYAUX	Réhabilitation
2016	SIEMP	20	9 RUE LESAGE	Construction
2016	TOIT ET JOIE	1	90 RUE SAINT DENIS	Réhabilitation
2016	TOIT ET JOIE	19	10 RUE LEON GIRAUD	Réhabilitation
2016	TOIT ET JOIE	19	33 AVENUE JEAN JAURES	Réhabilitation
2016	TOIT ET JOIE	20	260 RUE DES PYRENEES	Réhabilitation
2017	ADOMA	11	15 RUE POPINCOURT	Réhabilitation
2017	ADOMA	17	24 RUE DARCET	Réhabilitation
2017	ADOMA	17	5 RUE BERZELIUS	Réhabilitation
2017	ADOMA	20	186 BOULEVARD DE CHARONNE	Mixte
2017	ANTIN	20	23 RUE DU RETRAIT	Construction
2017	ANTIN RESIDENCES	20	23 RUE DU RETRAIT	Construction
2017	BATIGERE	19	6 PASSAGE DESGRAIS	Construction
2017	COALLIA	13	50 RUE DE CLISSON	Réhabilitation
2017	COALLIA	19	13 RUE DE LORRAINE	Construction
2017	EFIDIS	18	17 RUE DE LA CHAPELLE	Construction
2017	ELOGIE	1	15 RUE DE RICHELIEU	Réhabilitation
2017	ELOGIE	2	75 RUE REAUMUR	Réhabilitation
2017	ELOGIE	6	22 RUE DE NEVERS	Réhabilitation
2017	ELOGIE	9	151 RUE DU FAUBOURG POISSONNIERE	Réhabilitation
2017	ELOGIE	10	83 RUE DU FAUBOURG DU	Construction

			TEMPLE	
2017	ELOGIE	11	23 RUE GODEFROY CAVAINAC	Réhabilitation
2017	ELOGIE	12	64 AVENUE DU DOCTEUR ARNOLD NETTER	Construction
2017	ELOGIE	13	108 AVENUE D ITALIE	Réhabilitation
2017	ELOGIE	15	76 RUE MADEMOISELLE	Réhabilitation
2017	ELOGIE	15	90 RUE DE LA CROIX NIVERT	Construction
2017	ELOGIE	17	98 RUE DES DAMES	Réhabilitation

MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DES ESPACES VERTS
ET DE L'ENVIRONNEMENT

AGENCE D'ÉCOLOGIE URBAINE

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur **PARIS.FR**

*Prix d'un appel local à partir d'un poste
fixe sauf tarif propre à votre opérateur